

BLOGUE
Bombardier en deux morceaux? L'idée a déjà été évoquée par le passé.
lapresseaffaires.cyberpresse.ca/dufour

EMPLOI
Le rendez-vous de l'emploi et de la formation au Québec
sur lapresseaffaires.cyberpresse.ca/cv

BOURSE
Comment vont réagir les Bourses en ce début de saison
des résultats? lapresseaffaires.cyberpresse.ca/bourse

PORTFOLIO LES PME À LA CONQUÊTE DU MONDE! PAGE 9

LA PRESSE AFFAIRES



MARGE DE CRÉDIT
RECOURS COLLECTIF DEMANDÉ
CONTRE LA NATIONALE
PAGE 2



PUBLICITÉ
FORTE HAUSSE
DANS LE SANS-FIL
PAGE 8

 S&P TSX 13 801,40 -195,46 (-1,40%)	 S&P 500 1314,16 -10,30 (-0,78%)	 DOW JONES 12 263,58 -117,53 (-0,95%)	 PÉTROLE 106,25 \$US -3,67 \$US (-3,34%)	 DOLLAR 103,83 -0,72 ¢US
--	--	---	--	--

PUBLICATION
DU RAPPORT ANNUEL

La Caisse se met au régime minceur

ANDRÉ DUBUC

La Caisse de dépôt et placement du Québec a réduit ses dépenses de 45 millions de dollars depuis 2008, l'année des pertes de 40 milliards. Elle a adopté dans le courant de l'année une politique de rémunération qui a la particularité de différer de trois ans le paiement de 40 % des primes destinées aux membres de la haute direction.

La Caisse a rendu public hier son rapport annuel 2010, année pendant laquelle la Caisse a réalisé un rendement de 13,6 %, ce qui la classe dans le premier décile des gestionnaires de caisse de retraite au Canada.

Les traitements et avantages sociaux augmentent de 5 millions par rapport à 2009 et se situent à 122 millions. Rappelons que le Régime de retraite des enseignants de l'Ontario a augmenté ses salaires, primes et charges sociales de 62 millions en 2010. Les charges totales de la Caisse, incluant les frais de gestion externe, se chiffrent à 269 millions en 2010, en baisse de 2 millions en un an malgré la hausse de l'actif net de 20 milliards. Elles se chiffraient à 314 millions en 2008.

La lecture du rapport annuel confirme que la Caisse a réduit son risque, notamment en ayant moins recours au levier financier. Le levier, c'est emprunter pour investir. L'investisseur a réduit son passif lié aux investissements, de 39,1 à 31,5 milliards en 2010. Il correspond maintenant à 17 % de son actif total, le plus bas pourcentage depuis au moins 2004.

► Voir CAISSE en page 4

SNC-Lavalin profite du boom minier

HÉLÈNE BARIL

SNC-Lavalin a commencé l'année de son centenaire en lion, en décrochant le plus important contrat de son histoire avec BHP Billiton.

Le géant minier projette d'investir 12 milliards de dollars dans l'exploitation de la potasse de la Saskatchewan, dont une part de 10 % devrait revenir à la firme d'ingénierie québécoise sur une période de 10 ans, a confirmé son président et chef de la direction, Pierre Duhaime, en entrevue avec *La Presse Affaires*.

► Voir SNC en page 8



PHOTO DAVID BOILY, ARCHIVES LA PRESSE

IMMOBILIER MONTRÉALAIS

LE MARCHÉ EST SOLIDE MAIS DES FISSURES APPARAISSENT

MAXIME BERGERON

Le prix des propriétés a reculé entre la fin de 2010 et les premiers mois de 2011 dans divers secteurs de la région montréalaise, indique une étude publiée hier par Royal LePage.

À Brossard, la valeur moyenne d'un bungalow standard est passée de 276 000 \$ au quatrième trimestre de l'an dernier à 250 000 \$ au premier trimestre de 2011, indique le document. Le prix des maisons de deux étages standard a pour sa part glissé de 414 000 \$ à 389 000 \$ à Boucherville, et de 350 000 \$ à 331 000 \$ à Laval. La tendance sur un an demeure toutefois haussière presque partout, a insisté Dominic St-Pierre, directeur des services immobiliers chez Royal LePage.

« Les données immobilières, c'est un peu comme les actions

à la Bourse: il y a des pics et des vallées, et c'est important de regarder sur une plus longue période de temps », a-t-il fait valoir hier.

« Les données immobilières, c'est un peu comme les actions à la Bourse: il y a des pics et des vallées, et c'est important de regarder sur une plus longue période de temps. »

— Dominic St-Pierre, directeur des services immobiliers chez Royal LePage

Ainsi, selon les données de Royal LePage, le prix moyen d'un bungalow standard a progressé de 7,6 % depuis un an dans l'île de Montréal, pour atteindre

276 343 \$ au premier trimestre. Celui des maisons de deux étages standard a progressé de 3,9 % pendant la même période dans l'île, à 392 469 \$, et celui des condos, de 8,8 %, à 233 789 \$.

La baisse d'un trimestre à l'autre soulevée dans le rapport de Royal LePage n'inquiète pas non plus Hélène Bégin, économiste principale chez Desjardins. Elle utilise souvent cette façon de comparer, mais, dans le cas des prix de l'immobilier, l'analyse sur un an lui apparaît plus informative.

« Ce n'est pas nécessairement le début d'une tendance baissière, a dit M^{me} Bégin. Je trouve que la variation année sur année pour le même trimestre permet d'évaluer deux périodes de temps similaires. »

► Voir MARCHÉ en page 4

les
tentations
8 | 18 AVRIL
DIX JOURS DE PRIX SUR
TOUTES LES NOUVEAUTÉS

MONTRÉAL - 505 Avenue du Président Kennedy
Tél. 514-350-9070 - montreal@roche-bobois.com
LAVAL - Quartier Laval, 660 Boulevard Le Corbusier, L7
Tél. 450-688-6000 - laval@roche-bobois.com
TORONTO - 101 Parliament Street
Tél. 416-366-3273 - toronto@roche-bobois.com
Stationnement gratuit

rochebobois
PARIS

www.roche-bobois.com

SECTEUR FINANCIER

MARGES DE CRÉDIT

Nouveau recours collectif contre la Banque Nationale

L'Union des consommateurs conteste encore des frais de protection de découvert



STÉPHANIE GRAMMOND
EXCLUSIF

L'Union des consommateurs revient à la charge avec une nouvelle demande de recours collectif contre la Banque Nationale qui impose toujours des frais pour les protections de découvert. En 2010, la Banque s'est entendue pour verser 6 millions de dollars en dédommagement à quelque 48 000 clients qui avaient eu à payer des frais de 5 \$ chaque fois qu'ils puisaient dans leur « Marge Manœuvre Protection ».

Peu de temps après le règlement à l'amiable, l'Union des consommateurs a reçu de nouvelles plaintes. « Ça nous a surpris », avoue le porte-parole Charles Tanguay. Cette fois, des clients se plaignaient que la Banque leur imposait des frais de 5 \$ pour la protection de découvert avec la Marge Manœuvre Personnelle ainsi que le Fonds de roulement étudiant.



Peu de temps après qu'un règlement à l'amiable fut conclut avec la Banque Nationale concernant des frais imposés pour la protection de découvert, l'Union des consommateurs a reçu de nouvelles plaintes. « Ça nous a surpris », avoue le porte-parole Charles Tanguay.

Ainsi, Marie-Marlène Racine, de Québec, a payé des frais de découvert totalisant 570 \$, en trois ans, à raison de 5 \$ chaque fois que sa marge renflouait son compte transactionnel. M^{me} Racine agit

comme personne désignée dans le nouveau recours. Plusieurs banques prélèvent des frais de 5 \$ pour les protections à découvert. Mais l'Union des consommateurs allègue que la Banque

Nationale n'avait pas le droit d'agir de la sorte puisque la protection de découvert est présentée comme un service sans frais dans ses conditions d'utilisation. « Ils ne suivent pas leurs propres règles »,

considère M^e François Lebeau, du cabinet Unterberg Lebeau Labelle, qui pilote le recours.

Requête

Dans sa requête déposée hier au palais de Justice, l'Union des consommateurs réclame donc que la Banque Nationale rembourse les frais de protection de découvert à ses clients et qu'elle leur verse des dommages punitifs de 500 \$ chacun. N'ayant pas encore obtenu les documents, la Banque Nationale a préféré ne pas faire de commentaires.

Marie-Marlène Racine de Québec, qui agit comme personne désignée dans le nouveau recours, a payé des frais de découvert totalisant 570 \$ en trois ans, à raison de 5 \$ chaque fois que sa marge renflouait son compte transactionnel.

L'an dernier, la Banque a versé 99,15 \$ aux clients qui avaient la Marge Manœuvre Protection entre 2003 et 2005. Tous ceux qui étaient encore clients de la Banque ont reçu cette somme automatiquement. Parmi les quelque 10 000 personnes visées qui n'étaient plus clientes de la Banque, rares sont celles qui ont fait les démarches pour obtenir leur dû, déplore M^e Lebeau. Le reliquat a donc été remis au Fonds d'aide aux recours collectifs, qui a touché 980 000 \$, et à la Fondation de l'Union des consommateurs, qui a reçu 109 000 \$.

Tomber dans la marge sans que ça coûte la peau des fesses

STÉPHANIE GRAMMOND

Avis aux clients qui gardent peu d'argent dans leur compte bancaire: un découvert peut coûter la peau des fesses. Par exemple, la plupart des institutions financières exigent des frais de 42,50 \$ pour un chèque sans provision. De quoi s'enfoncer encore plus dans le rouge...

Mais différentes options permettent d'éviter ces frais, comme *La Presse Affaires* a pu le constater en faisant le tour de l'industrie bancaire.

Marges de crédit personnelles

D'abord, les clients peuvent ouvrir une marge de crédit et l'associer à leur compte transactionnel. Si le compte tombe dans le rouge, la somme nécessaire sera automatiquement puisée dans la marge.

Les institutions financières accordent généralement des marges allant de 5000 \$ minimum à 50 000 \$ maximum. Mais la Banque Laurentienne ouvre des marges à partir de seulement 1500 \$ pour ceux qui ne veulent pas (ou qui ne peuvent pas) avoir accès à

trop de crédit. De son côté, la Banque CIBC peut accorder une marge de crédit allant jusqu'à 200 000 \$, dans la mesure où le dossier du client le permet.

Le taux d'intérêt est aussi établi en fonction du dossier de crédit et des actifs de chaque client. En général, le taux fluctue en fonction du taux préférentiel des banques (présentement à 3 %). Pour les meilleurs clients, certaines banques (RBC et Scotia) demandent seulement 1 % de plus que le taux préférentiel, ce qui équivaut à un taux de 4 %. Les clients qui sont moins solides financièrement devront payer jusqu'à 5 % au-dessus du taux préférentiel, soit 8 % en ce moment.

Cela dit, plusieurs banques ont « déconnecté » les marges de crédit des comptes transactionnels, depuis quelques années. Les clients qui prévoient manquer de fonds doivent alors procéder eux-mêmes à un virement.

Protection de découverts

La Banque de Montréal offre encore le service de protection découvert auto-

matique, du compte transactionnel au compte marge, moyennant 5 \$ par découvert. Le service est gratuit pour les clients qui ont un forfait bancaire coûtant 8,50 \$ par mois. À souligner: la Banque de Montréal permet de lier plusieurs comptes ensemble, par exemple le compte épargne au compte chèque, ce qui permet au client de puiser dans ses propres économies avant de puiser dans la marge.

La Banque Nationale offre aussi le service de protection à découvert, moyennant des frais de 5 \$ chaque fois que la marge renfloue le compte transactionnel. Mais les clients peuvent éviter ces frais en utilisant la Marge Manœuvre carrément comme leur compte transactionnel. La Marge permet d'utiliser une carte de guichet automati-

que, de faire des chèques, etc. Quand la marge est dans le rouge, le client paie des intérêts (taux préférentiel + 2,5 % à 5 %). S'il y a un solde positif à son compte, les intérêts ne s'appliquent pas.

Chez Desjardins, le compte bancaire peut encore être associé au compte marge, sans aucuns frais. À 10,5 %, le taux d'intérêt de la marge est toutefois plus élevé que chez les concurrents. Mais il reste bien plus avantageux que le taux d'une carte de crédit qui s'élève jusqu'à 19,9 %.

Pourtant, la moitié des clients de Desjardins qui utilisaient une petite marge de crédit (moins de 5000 \$) comme protection à découvert, ont changé leur fusil d'épaule depuis trois ans. Ils adhèrent maintenant au Virement en cas de découvert, un nouveau service lancé en 2008 qui per-

met d'associer le compte transactionnel du client à sa carte de crédit Desjardins.

Comme pour la protection découvert sur la marge, le Virement en cas de découvert n'occasionne aucuns frais de transaction. Mais le Virement est plus coûteux, car les intérêts de 19,9 % s'appliquent dès le moment de l'avance de fonds sur la carte de crédit. Les détenteurs n'ont pas droit au délai de grâce, une période sans intérêt, comme pour les achats portés à leur carte.

La Banque de Montréal offre un service très semblable de protection découvert qui puise les sommes sur la carte de crédit, sans autres frais que les intérêts de 11,9 % à 19,5 % selon la carte de crédit.

Dans les autres banques, les clients qui veulent une protection découvert doivent payer plus cher: souvent 5 \$ par découvert ou 3 \$ par mois. Par la suite, le taux d'intérêt est aussi élevé que celui d'une carte de crédit: de 19 à 22 % selon les banques.

Ces services de protection à découvert peuvent servir de coussin de sécurité à court terme et permettre d'éviter des frais de 42,50 \$ pour un chèque sans fonds. Mais ils doivent être utilisés en dernier recours, au même titre qu'une avance de fonds sur une carte de crédit.

Les clients qui veulent emprunter une somme plus substantielle, à plus long terme, doivent opter pour une marge de crédit ou un prêt personnel.

UNE PROTECTION MAIS À QUEL PRIX ?

	MONTANT (minimum/maximum)	TAUX	FRAIS POUR DÉCOUVERT
PROTECTION DÉCOUVERT			
Marge Le Virtuose Banque Nationale	0 à 5 000 \$	Préférentiel +7 %	inclus dans le forfait de 21,25 \$/mois
Service de protection découvert sur la carte de crédit BMO	limite de la carte de crédit	11,9 % à 19,5 %	0 \$
Service de protection découvert CIBC	100 \$ à 5000 \$	—	5 \$ par transaction
Virement en cas de découvert avec la carte de crédit Visa Desjardins	limite de la carte de crédit	9,9 % à 19,9 %	0 \$
Protection contre le découvert Banque Laurentienne	250 \$ à 1 500 \$	22 %	5 \$ par mois d'utilisation**
Protection contre le découvert RBC	500 \$ à 5 000 \$	21 %	3 \$ par mois
Protection à découvert Scotia	250 \$ à selon la paie aux 2 semaines	19 %	5 \$ par transaction
Protection contre le découvert TD (mensuelle ou à la carte)	500 \$ à 5 000 \$	21 %	3 \$ par mois ou 5 \$ par transaction
MARGE DE CRÉDIT PERSONNELLE			
Marge de Manœuvre personnelle Banque Nationale*	5 000 \$ à illimité	préférentiel +2,5 % à 5 % ou +	5 \$ ou inclus dans le forfait de 21,95 \$/mois
Marge de crédit personnelle BMO	5000 \$ à illimité	préférentiel +3 % ou plus	5 \$ ou inclus dans le forfait 8,50 \$/mois
Marge de crédit personnelle CIBC	5000 \$ à 200 000 \$	—	inutilisable comme protection découvert
Marge de crédit personnelle Desjardins	5 000 \$ à 50 000 \$	10,50 %	0 \$
Marge de crédit personnelle Banque Laurentienne	1 500 \$ et plus	préférentiel +3,5 % en général	inutilisable comme protection découvert
Marge de crédit RBC	5 000 \$ à 50 000 \$	préférentiel +1 % ou plus	inutilisable comme protection découvert
Ligne de crédit Scotia	5 000 \$ à 75 000 \$	préférentiel +1 % à 4 %	inutilisable comme protection découvert
Ligne de crédit TD	5 000 \$ à 50 000 \$	préférentiel +2 % ou plus	inutilisable comme protection découvert

* La Marge Manœuvre peut aussi servir de compte transactionnel, ce qui évite de payer des frais de découvert. ** Aucuns frais, si le service n'est pas utilisé.

ÉCONOMIE NORD-AMÉRICAINES

La Banque du Canada gagne du temps



RUDY LE COURS

Sans surprise, la Banque du Canada a reconduit hier son taux directeur à 1 % pour la cinquième fois d'affilée.

Elle prend acte de la plus grande robustesse de l'activité économique au tournant de l'année que celle anticipée en janvier. La Banque s'attend désormais à ce que le rythme de croissance de l'économie canadienne soit de 2,9 % cette année et de 2,6 % en 2012. En janvier, elle tablait plutôt sur 2,4 % en 2011 et 2,8 % l'an prochain.

Cela ne la pousse pas pour autant à donner la moindre indication quant à la reprise du resserrement monétaire. « Toute nouvelle réduction du degré de détente monétaire devra être évaluée avec soin », lit-on encore cette fois-ci dans le communiqué faisant part de sa décision. Certains observateurs s'attendaient à ce qu'elle signale qu'un resserrement se profile à l'horizon, étant donné la vigueur de l'expansion. « Elle ne paraît pas sur le point de hausser les taux en mai », commente Avery Shenfeld, économiste en chef chez CIBC qui s'attend à un premier tour de vis le 19 juillet.

La Banque indique aussi que l'économie va trotter à 2,1 % en 2013, une cadence qui correspond à ce qu'elle voit comme son plein potentiel. Il sera révisé en octobre cependant.

La Banque estime désormais que l'économie aura retrouvé ce plein potentiel au milieu de 2012, soit deux trimestres plus tôt qu'elle l'entrevoyait en janvier. On saura demain ce qui sous-tend cette nouvelle analyse, avec la publication du Rapport sur la politique monétaire.

Cette importante précision suppose que son taux directeur devra avoir atteint un niveau



La Banque du Canada, et son gouverneur Mark Carney (notre photo), estime désormais que l'économie aura retrouvé son plein potentiel au milieu de 2012, soit deux trimestres plus tôt qu'elle ne l'entrevoyait en janvier. On saura demain ce qui sous-tend cette nouvelle analyse, avec la publication du Rapport sur la politique monétaire.

neutre à cette période. Les tours de vis devront donc recommencer bientôt puisqu'un taux neutre se situe à environ un ou deux points de pourcentage au-dessus de l'inflation qui devrait se situer à 2 %, à l'été 2012.

Présentement, les signaux inflationnistes sont divergents. L'inflation globale progressait à 2,1 % en février et pourrait grimper jusqu'à 3 % au cours du présent trimestre, poussée par les prix de l'énergie. L'inflation de base ou sous-jacente, qui exclut les composantes les plus volatiles et l'effet des taxes de vente, n'avancait qu'à 0,9 %, mais devrait remonter à 2 % puisque « l'offre excédentaire au sein de l'économie se résorbe lentement, que la productivité s'améliore et que les

attentes d'inflation restent bien ancrées ».

La Banque juge que les sources de l'expansion se déplacent. Les ménages et les gouvernements cèdent le témoin aux investissements des entreprises et aux exportations. « L'amélioration des exportations nettes devrait être limitée davantage par les problèmes de compétitivité persistants, lesquels ont été exacerbés par la vigueur récente du dollar canadien », prévient-elle. La force de notre monnaie atténuée cependant aussi les pressions inflationnistes.

Commerce international

Comme pour lui donner raison, Statistique Canada a dévoilé en même temps le solde du com-

merce international de marchandises en février. Le surplus est d'à peine 33 millions de dollars.

Ce qui fait sourciller cependant, c'est la chute de 5,2 % des volumes d'exportations, propulsée par la plongée de plus de 8,1 % des produits énergétiques et de 12,4 % des produits de l'automobile. La flambée des cours du pétrole taxe la croissance.

Du côté des importations, on constate un repli de 2,3 % des achats de machinerie et de matériel importés, malgré la force du huard qui rend ces achats meilleur marché pour les entreprises. Sur une base trimestrielle annualisée, ils restent néanmoins en hausse de 10 % sur le quatrième trimestre. « Cela signifie que l'entrave du commerce extérieur devrait être

compensée par les investissements accrus des entreprises en machinerie et équipement, ce qui est de bon augure pour des gains futurs de productivité », prédit Marc Pinsonneault, économiste principal à la Banque Nationale.

On saura aujourd'hui à combien la Banque évalue l'expansion entre janvier et mars. En janvier, elle misait sur 2,5 % en rythme annuel, chiffre qui paraît faible maintenant, étant donné le bond de 0,5 % en janvier.

Il serait cependant très étonnant que pareil gain se soit répété en février et en mars, surtout à la lumière des données du commerce extérieur.

La prochaine date de fixation du taux directeur est le 31 mai.

Le déficit budgétaire américain a quasi triplé

AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON — Le déficit budgétaire de l'État fédéral américain a quasi triplé au mois de mars, selon des chiffres publiés hier à Washington par le Trésor des États-Unis.

Le solde négatif des finances publiques s'est établi à 188,153 milliards US pour ce sixième mois de l'exercice budgétaire 2011, entamé le 1^{er} octobre, soit 2,9 fois plus qu'en mars 2010.

Avec ce nouveau déficit, globalement conforme à la prévision médiane des analystes, les finances de l'État fédéral sont restées dans le rouge pour le trentième mois d'affilée.

Les recettes de l'État (150,894 milliards US) ont reculé de 2 % sur un an – mettant ainsi fin à 10 mois consécutifs de hausse. Les dépenses ont

augmenté parallèlement de 55 % pour s'établir à 339,047 milliards US.

Le mois de mars 2010 avait été marqué par un événement exceptionnel – une révision à la baisse des coûts du plan de recapitalisation des banques (TARP) – qui avait réduit les dépenses d'environ 115 milliards US.

Le déficit annoncé hier arrive en deuxième position après le record de quelque 192 milliards US pour un mois de mars établi en 2009.

Le déficit budgétaire des États-Unis avait atteint en février un record mensuel absolu de 222,5 milliards US.

À 829,410 milliards US, le déficit du premier semestre de l'exercice 2011 (entamé au début d'octobre) apparaît en hausse de 16 % par rapport à la même période de l'année budgétaire précédente.

Baisse du déficit commercial aux États-Unis

AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON — Les États-Unis ont réduit en février leur déficit commercial, selon des chiffres publiés hier par le département du Commerce, grâce à un recul des importations qui pourrait être dû au Nouvel an chinois.

En données corrigées des variations saisonnières, le déficit s'est établi à 45,8 milliards US, comparativement à 47,0 milliards US en janvier (chiffre révisé).

Cette baisse est due à celle des importations, de 1,7 % inférieures à celles du mois précédent.

Tous les ans, les données de janvier et février sont difficiles à ajuster pour les statisticiens en raison du Nouvel An chinois, fête mobile qui suit le

calendrier lunaire avant laquelle l'activité économique ralentit.

La Chine, premier exportateur vers le marché américain, a enregistré pour cette raison-là un déficit commercial en février. Le déficit des États-Unis avec la deuxième économie mondiale a logiquement chuté de 23,3 milliards US en janvier à 18,8 milliards US en février (données non corrigées des variations saisonnières).

Les exportations américaines ont également baissé en février, de 1,4 %.

Le déficit commercial américain s'était nettement résorbé à partir de l'automne 2008 sous l'effet de la crise économique mondiale. Mais, depuis le printemps 2009, il est globalement reparti à la hausse, jusqu'à approcher la barre des 50 milliards US en juin 2010.



FRATERNITÉ-SUR-LAC
TREMBLANT, QUÉBEC, CANADA



fraternitesurlac.com

Votre
suite sur lac
à Tremblant !

à partir
de 189 000 \$

Déjà plus de 60%
de réservé !

Téléphone : 1-866-912-8460
info@fraternitesurlac.com

LA PRESSE AFFAIRES

À L'AGENDA

■ PRÉVISIONS ■ RÉEL BPA: bénéfice par action K: millier M: million G: milliard

AUJOURD'HUI		
Stocks des entrep. (É.-U.)	fév.: 0,8 %	janv.: 0,9 %
Ventes au détail (É.-U.)	mars: 0,7 %	fév.: 0,7 %
JP Morgan Chase	BPA 1T: 1,15\$US	
Shaw Communications	BPA 2T: 37¢	

DEMAIN		
Ind. des prix à la prod. (É.-U.)	mars: 1,0 %	fév.: 1,6 %
ADF Group	BPA 4T: 3¢	
Astral Media	BPA 2T: 62¢	
Corus Entertainment	BPA 2T: 33¢	

VENDREDI 15 AVRIL		
Ind. des prix à la conso. (É.-U.)	mars: 0,5 %	fév.: 0,5 %
Prod. industrielle (É.-U.)	mars: 0,6 %	fév.: -0,1 %
Bank of America	BPA 1T: 27¢US	
Charles Schwab	BPA 1T: 19¢US	

LUNDI 18 AVRIL		
Citigroup	BPA 1T: 9¢US	
Eli Lilly & Co	BPA 1T: 1,17\$US	
Gannett	BPA 1T: 42¢US	
TD Ameritrade	BPA 2T: 28¢US	
Teck Resources	BPA 1T: 84¢	

MARDI 19 AVRIL		
Mises en chantier (É.-U.)	mars: 8,6 %	fév.: -22,5 %
Permis de bâtir (É.-U.)	mars: 1,1 %	fév.: -8,2 %
Goldman Sachs	BPA 1T: 3,66\$US	
Yahoo!	BPA 1T: 16¢US	

MERCREDI 20 AVRIL		
Ventes de maisons existantes	mars: 2,5 %	fév.: -9,6 %
Apple	BPA 2T: 5,34\$	
Encana	BPA 1T: 14¢	
Metro	BPA 2T: 82¢	

Source: Bloomberg

POUR NOUS JOINDRE

La Presse Affaires, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
lpa@lapresseaffaires.com

SUDOKU

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations: www.les-mordus.com ou écrivez-nous à info@les-mordus.com

			4				
		6			5	1	
8	7				2	6	
		1					8
	4	2		8	3		
				6	7		
5	3		7				9
	6			5			
							2

Niveau de difficulté : DIFFICILE

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier sudoku

5	3	2	9	7	8	6	4	1
1	7	6	4	2	5	3	8	9
9	4	8	6	1	3	5	7	2
4	1	9	8	5	7	2	3	6
2	6	5	3	4	9	7	1	8
3	8	7	2	6	1	4	9	5
8	2	1	7	3	6	9	5	4
6	9	3	5	8	4	1	2	7
7	5	4	1	9	2	8	6	3

Par Fabien Savary

1953

La Caisse se met au régime minceur

CAISSE

suite de la page 1

Hier, *La Presse Affaires* a relaté que Teachers', auquel on compare volontiers la Caisse, avait augmenté son effet de levier en 2010.

Des primes en hausse

Le rapport consacre plusieurs pages à la nouvelle politique de rémunération. Dans le cas des gestionnaires de portefeuille, c'est 25 % de la rémunération incitative totale qui sera payée dans trois ans. La prime différée sera modulée en fonction des rendements obtenus par la Caisse pendant la période.

PORTRAIT SALARIAL

	Caisse	Teachers'	OMERS
Rémunération versée au PDG et aux 4 hauts dirigeants les mieux rémunérés en 2010 (en millions de dollars)	4,3	12.6	14.0
Rendement en 2010	13,6 %	14.3 %	12.1 %

Source: rapports annuels

« L'objectif est de favoriser un meilleur alignement des intérêts à long terme du personnel de la Caisse avec les objectifs des déposants », explique Maxime Chagnon, porte-parole.

Au total, les primes s'élèvent à 35 millions en 2010, aux-

quelles s'ajoute une somme de 10 millions payable en 2013. L'an dernier, les primes atteignaient 20,9 millions.

La rémunération de la haute direction de la Caisse s'avère moins coûteuse que celle de Teachers' ou OMERS (voir tableau). La

politique de prime différée explique en partie ce résultat. Michael Sabia, grand patron de la Caisse, ne touche pas de prime en 2010, comme ce fut le cas en 2009. La Caisse est sous la médiane du marché des grandes caisses de retraite canadiennes pour ce qui est de la rémunération.

La Caisse et le Québec

L'institution détient 36,5 milliards d'actif au Québec, en hausse de 3 milliards en un an.

La part relative des investissements québécois reste pratiquement inchangée, passant de 19,6 % à 19,9 % de l'actif total.

Les investissements dans les sociétés cotées en Bourse ont augmenté de 800 millions depuis décembre 2009, à 2,7 milliards. D-Box, Garda, Transforce et Gaz Metro ont profité de son appui pendant l'année. La Caisse participe par ailleurs aux Fonds Manufacturier québécois de même que dans un fonds de 600 millions avec Desjardins dans le but d'investir dans des PME de fort potentiel. Dans le placement privé, les trois quarts des sommes investies sont consacrés à la grande entreprise. Sa présence dans le capital-risque demeure modeste avec 445 millions, en baisse de 32 millions.

IMMEUBLES DE BUREAUX

Montréal à un tournant

MAXIME BERGERON

Le marché montréalais des immeubles de bureaux est sur le point de connaître une véritable renaissance, après une décennie marquée par l'absence de projets d'envergure au centre-ville.

C'est du moins ce qu'avance Stephen Léopold, président du conseil de la firme immobilière Avison Young Québec, qui prononcera une conférence ce matin à ce sujet. « Je vois un optimisme de plus en plus grand dans le marché, a-t-il dit à *La Presse Affaires*. On passe d'une vision du verre à moitié vide à une vision du

verre à moitié plein, et ça, c'est important. »

M. Léopold souligne la grande stabilité du marché des bureaux montréalais. Le secteur n'a pas connu de variations brusques comme à Calgary, où le taux d'occupation est passé de 11,3 % en 2002 à 0,3 % en 2006, pour revenir à 9,9 % aujourd'hui, note-t-il.

Et même si les loyers sont moins élevés que dans les autres grandes villes du pays, le taux d'occupation baisse avec constance dans la métropole québécoise. Cela entraînera à court terme le besoin de nouvelles tours au centre-ville, a fait valoir M. Léopold.

« On est au stade où chaque point de pourcentage de baisse du taux d'occupation va causer une hausse très prononcée des loyers », a-t-il avancé.

Selon le président d'Avison Young Québec, l'enthousiasme nouveau des promoteurs devrait les inciter à courir « plus de risques », et donc construire de nouveaux immeubles sans nécessairement avoir un gros bloc de locataires garantis. Plusieurs projets sont dans l'air à Montréal – dont une nouvelle tour de Cadillac Fairview à côté du Centre Bell –, mais aucun n'a encore d'échéancier précis.

Le marché est solide mais des fissures apparaissent

MARCHÉ

suite de la page 1

Encore des hausses en vue

La Chambre immobilière du Grand Montréal (CIGM) préconise elle aussi la comparaison sur un an, plutôt que d'un trimestre à l'autre.

« On reste encore largement dans un marché qui est à la faveur des vendeurs, a fait valoir hier Paul Cardinal, directeur de l'analyse du marché à la CIGM. On n'est quand même pas à l'aube d'avoir une tendance à la baisse dans les prix. Il peut y avoir de petites exceptions à gauche et à droite, mais, de façon générale, les augmentations de prix sont encore assez élevées. »

Selon les données fournies à *La Presse Affaires* par la Chambre, le prix moyen des unifamiliales (peu importe le nombre d'étages) a grimpé de 7,2 % sur un an dans l'île de Montréal, pour s'élever à 431 462 \$ au premier trimestre.

Celui des condos a grimpé de 5,2 % pendant la même période, à 281 328 \$.

Dans ses rapports mensuels, la CIGM utilise toujours le prix médian – celui situé exactement au milieu entre la moitié des transactions les plus chères et les moins chères – plutôt que le prix moyen, plus volatil. Au premier trimestre, le prix médian des unifamiliales a atteint 342 000 \$ dans l'île de

Montréal (+6,9 % sur un an) et celui des condos, 245 000 \$ (+5,6 %).

Royal LePage a dit hier s'attendre à un retour graduel à l'équilibre des marchés en 2011 à Montréal. Le nombre de transactions est en baisse, ce qui ramènera le stock de maisons à vendre à des niveaux moins serrés.

À l'heure actuelle, la plupart des secteurs favorisent encore les vendeurs, donc des hausses de prix assez marquées par rapport à l'an dernier. « On ne prévoit pas de baisses des prix; par contre, la hausse va être beaucoup moins élevée que ce qu'on a vu dans les 5 ou 10 dernières années », a dit Dominic St-Pierre, de Royal LePage.



AFFAIRES

700

710

OCCASIONS D'AFFAIRES

MACHINES DISTRIBUTRICES CAFÉ GOURMET. Petit investissement, grands profits. Revenus comptants. Tél.1-888-996-9959.

714

FRANCHISES

The UPS Store

SÉMINAIRE GRATUIT SUR LE FRANCHISAGE
Mardi 20 avril, 19h30
Hôtel Universel
5000, rue Sherbrooke Est, Montréal
Inscrivez-vous au 1.800.661.6232 ou à www.theupsstore.ca
Les places sont limitées! Réservez la vôtre dès aujourd'hui!



AVIS

800

801

AVIS LÉGAUX

AVIS aux actionnaires du CLUB DE CURLING DE ROSEMÈRE INC. Cet avis tente de rejoindre les actionnaires introuvables. Avis est par les présentes donné, que le Club de Curling de Rosemère Inc. s'adressera à l'assemblée nationale du Québec pour l'adoption d'un projet de loi d'intérêt privé ayant pour objet de devenir une corporation sans but lucrative régie par la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec (L.R.Q., c. C-38). Tous les actionnaires sont convoqués à une assemblée générale qui aura lieu le 19 mai 2011 au Club de Curling de Rosemère, ayant pour objet de voter les résolutions à cet effet. Le Club de Curling Rosemère CAROLE GAGNÉ, secrétaire.

801

AVIS LÉGAUX

AVIS PUBLIC

AVIS DONNÉ À ERICA, ADELINE

Soyez avisé qu'une demande en résiliation de bail et en recouvrement du loyer, concernant le logement situé au 114, rue des Soeurs grises, app. 302, Montréal, Qc, H3C 2R1, demande portant le numéro 31-110208-064G a été déposée contre vous à la Régie du logement. Avis d'audition : 18 avril 2011, 9 h 30. Vous pouvez prendre connaissance de la demande en vous rendant au bureau de la Régie du logement situé au Village olympique, alle D, 5199, rue Sherbrooke Est, bureau 2220, téléphone: 514-873-2245.
31 mars 2011

850

AVIS DE DISSOLUTION CHANGEMENT DE NOM

PRENEZ AVIS que la compagnie 9006-7356 QUEBEC INC./ RESTAURANT LA VARIA demandera au Registraire des entreprises du Québec la permission de se dissoudre.

PRENEZ AVIS que la compagnie LES SERVICES MERCURE INC a l'intention de demander sa dissolution au Registraire des entreprises du Québec.

AVIS LÉGAL

AVIS est par la présente donné que JULIETTE MEUNIER, domiciliée au 900 Wilfred-Hamel, Québec, est décédée le 27 octobre 2010. La clôture de l'inventaire de la succession fut publiée au Registre des droits personnels et réels mobiliers sous le no. 11-0214344-0001. Le dit inventaire peut être consulté à nos bureaux.
TRUST LA LAURENTIENNE DU CANADA INC.
425 De Maisonneuve Ouest, suite 040
Montréal (Qc) H3A 3G5

STIMULERPARTAGERPROMOUVOIR
STIMULERPROMOUVOIRPARTAGER
STIMULERPARTAGERPROMOUVOIR
PROMOUVOIRPARTAGERSTIMULER
PARTAGERSTIMULERPROMOUVOIR
PARTAGERSTIMULERPROMOUVOIR
PROMOUVOIRPARTAGERSTIMULER

1

IDÉE
POUR
GAGNER

DÉCOUVREZ LE
GÉNIE D'ICI

DEMAIN DANS **LA PRESSE**

lapresseaffaires.ca/1idee

 **BANQUE
NATIONALE**
GROUPE FINANCIER

Bombardier part en guerre à Honolulu

MARIE TISON

Bombardier Transport a décidé de se battre pour rouler à Honolulu.

L'entreprise a contesté l'octroi d'un contrat à la société italienne Ansaldo pour la fabrication de 80 voitures de train léger automatisé pour la ville d'Honolulu. Bombardier Transport avait proposé aux autorités de la ville des voitures de type ART (Advanced Rapide Transit) similaires à celles qui desservent Vancouver et l'aéroport JFK à New York.

«Nous croyons que la Ville a fait une erreur, a déclaré la porte-parole de Bombardier Transport aux États-Unis, Maryanne Roberts, dans une entrevue téléphonique avec *La Presse Affaires*. Nous avons été disqualifiés vers la fin du processus. Nous avions voulu clarifier des dispositions sur les responsabilités, mais ils pensaient que c'était une condition. Ce n'était qu'une clarification.»



Le nouveau système de voies surélevées s'étendra sur 20 kilomètres et reliera notamment le centre-ville d'Honolulu (notre photo) à l'aéroport.

Il y a quelques semaines, la Ville d'Honolulu a annoncé l'attribution du

contrat de 574 millions US à Ansaldo Honolulu, coentreprise créée par Ansaldo

STS et Ansaldo Breda, pour la fabrication des 80 voitures et le centre de contrôle du système. Ansaldo devra également exploiter le système et en faire la maintenance.

Le maire d'Honolulu, Peter Carlisle, a souligné que ce contrat allait coûter 27 % de moins que ce qui avait été prévu au départ.

« Non seulement allons-nous créer des emplois avec ce contrat et les autres contrats liés au projet, mais nous économiserons également l'argent des contribuables en tirant avantage du processus d'appels d'offres, a-t-il affirmé par voie de communiqué. Ce processus démontre l'engagement de la Ville à s'assurer que le projet se réalise en suivant l'échéancier et le budget prévus. »

Projet de 5,5 milliards US

L'ensemble du projet de train léger automatisé devrait coûter 5,5 milliards US. Il s'agit d'un système de voies

surélevées qui s'étendra sur 20 kilomètres et qui reliera notamment le centre-ville d'Honolulu à l'aéroport. Le premier tronçon devrait ouvrir en 2015, alors que l'ensemble du réseau devrait être fonctionnel en 2019.

La décision de la Ville d'Honolulu a déplu à un autre soumissionnaire malheureux, la société japonaise Sumitomo.

« La Ville n'a pas pris en compte le coût du projet sur l'ensemble de sa vie, a déclaré le vice-président aux équipements de transport de Sumitomo Amérique, Gino Antoniello, par voie de communiqué. Ce manquement se traduira par des débours additionnels de millions de dollars de la part des contribuables pour exploiter et entretenir le système. »

Bombardier et Sumitomo ont déposé leur contestation au département du budget et des services fiscaux de la ville et du comté d'Honolulu.

Deuxième vie pour Embraer en Chine

MARIE TISON

Embraer et l'avionneur chinois AVIC ont donné une nouvelle vie à leur usine d'Harbin, en Chine.

Les partenaires étaient sur le point de fermer l'usine parce que le petit biracteur régional que celle-ci produisait, l'ERJ-145, un appareil de 50 places, ne parvenait plus à susciter de commandes. Avec la bénédiction du gouvernement chinois, Embraer et AVIC (Aviation Industry Corporation of China) assembleront plutôt des biréacteurs d'affaires Legacy 600 et Legacy 650 à Harbin.

Embraer et AVIC ont annoncé à la conclusion d'une entente cadre à cet effet hier, alors que la présidente brésilienne Dilma Rousseff amorçait une visite officielle à Pékin. Les partenaires finaliseront les détails du projet au cours des prochaines semaines.

Embraer aurait souhaité assembler un plus gros biracteur régional à Harbin, l'E-190, un appareil de 90 places, mais les autorités chinoises ne voyaient pas cette idée d'un très bon œil. Elles craignaient que cet avion n'entre en concurrence avec l'ARJ21-700, un appareil fabriqué par la société chinoise COMAC.

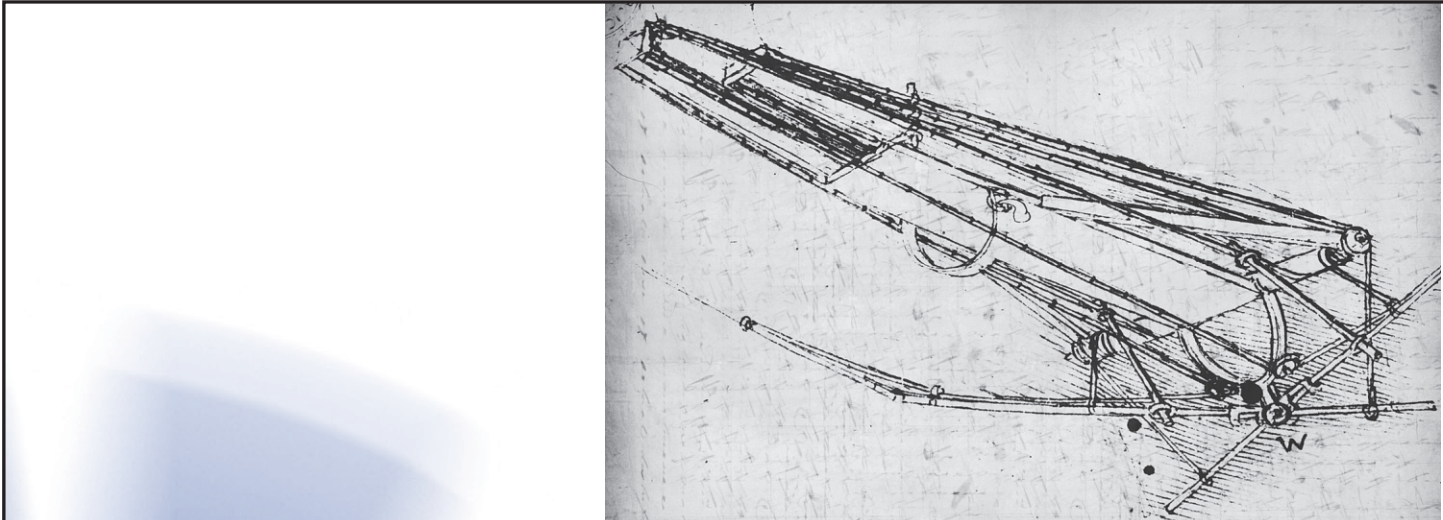
Nouvelles commandes

Embraer a également annoncé hier que le transporteur chinois Hebei Airlines avait commandé 10 appareils E-190. Cette commande est assortie d'options pour cinq appareils supplémentaires. Hebei Airlines est une toute jeune entreprise, créée en juin 2010 avec l'aide du gouvernement provincial d'Hebei.

Par ailleurs, l'entreprise de location chinoise CDB Leasing a exercé des options pour 10 appareils E-190. CDB avait passé une commande ferme pour 10 appareils E-190 plus tôt cette année, assortie d'options pour 10 appareils supplémentaires. La société chinoise a annoncé hier qu'elle prenait des options pour un troisième lot de 10 appareils.

« La croissance du marché de l'aviation régionale en Chine a créé des occasions pour les transporteurs, en accord avec la politique du gouvernement central », a déclaré le vice-président du marché de l'aviation commerciale d'Embraer, Paul César de Souza e Silva, par voie de communiqué. Nous sommes fiers de voir que l'E-190 a été reconnu comme un outil idéal pour un tel rôle. »

Bombardier s'intéresse également de près au marché chinois. Il y a quelques semaines, l'avionneur canadien a signé une entente stratégique avec COMAC (Commercial Aircraft Corporation of China) pour établir une collaboration au sujet de la C Series de Bombardier, de l'appareil C919 de COMAC et de projets futurs.



On ne part jamais de rien... Ça commence par une idée, et ce n'est pas rien!



Laval est née d'une idée en apparence simple : une île... une ville. C'est en croyant aux idées que Laval s'est développée, et nous y croyons toujours. Notre histoire économique s'est bâtie par le succès d'entreprises qui ont commencé avec une idée, une vision et une ambition. Ce succès se construit aussi à partir d'initiatives qui favorisent l'émergence d'une économie à la fois scientifique, technologique et créative.

Il n'est donc pas étonnant que, depuis sa fondation en 1995, LAVAL TECHNOPOLE s'inscrive dans une perspective d'avenir en stimulant la création de masses critiques d'entreprises dans des axes d'excellence ciblés, des alliances stratégiques, des collaborations pour le développement commercial et un environnement institutionnel propice au développement des idées et à leur mise en valeur.

À LAVAL TECHNOPOLE, nous travaillons avec vous pour que vos idées prennent forme et deviennent des entreprises dynamiques.

Vous cherchez un environnement qui n'a pas peur des idées nouvelles? Pensez à Laval.

LAVAL TECHNOPOLE : nous sommes au service de votre avenir.

1555, boulevard Chomedey
Bureau 100
Laval (Québec) H7V 3Z1
Téléphone : 450 978-5959
Télécopieur : 450 978-5970
info@lavaltechnopole.com



www.lavaltechnopole.com



Depuis 35 ans, Habitat pour l’humanité (HPH) a construit plus de 400 000 maisons dans une centaine de pays, dont 1 800 au Canada.

26 ans de présence au Canada

Comment permettre à des familles à faible revenu d’avoir un jour une maison bien à elles et de la payer sans dépasser un pourcentage raisonnable de leur budget mensuel ? Voilà un rêve qui semble irréalisable, et pourtant, depuis 35 ans, une organisation y parvient, maison par maison, quartier par quartier : Habitat pour l’humanité s’est donné pour mission d’offrir des maisons simples et abordables à des familles qui autrement n’en auraient pas les moyens.

Habitat pour l’humanité

De nombreux projets au Québec

L’organisme commence ses activités en 1976, en Géorgie aux États-Unis, et 35 ans plus tard, les résultats sont époustouffants : Habitat pour l’humanité (HPH) a construit plus de 400 000 maisons dans près d’une centaine de pays dont 1 800 au Canada, où elle est présente depuis 1985. Depuis la première maison érigée au Manitoba il y a 26 ans, le programme s’est étendu dans toutes les provinces. Chaque année, plus de 50 000 bénévoles mettent la main à la pâte que ce soit sur les chantiers de construction ou pour gérer les filiales de HPH ou encore, pour aider au financement.

« Nous ciblons des familles dont au moins l’un des conjoints a un emploi mais disposant d’un faible revenu », explique Stewart Hardacre, Président-directeur général, Habitat pour l’humanité Canada. Ce n’est pas un cadeau que nous leur faisons : les gens achètent leur maison de notre organisation, sans paiement initial et sans intérêt. Ils remboursent ensuite leur prêt hypothécaire à chaque mois. Nous pouvons garantir que leurs paiements ne dépasseront pas 30 % de leurs revenus mensuels. »

Plusieurs projets ont vu le jour au Québec. Habitat pour l’humanité Montréal s’y est

établie en 1998 et a construit ses deux premières maisons dès l’année suivante, dans l’arrondissement Sud-Ouest de Montréal, puis une autre maison dans le même quartier en 2003. Depuis, six autres unités se sont ajoutées à Montréal et une à Deux-Montagnes. Plusieurs autres projets sont en cours de planification.

En tout, l’organisation compte deux filiales au Québec - à Montréal et à Deux-Montagnes. Une troisième à Sherbrooke devrait joindre ses rangs sous peu. « Notre mouvement se développe sur le terrain, dit Stewart Hardacre. Lorsqu’un groupe démontre un intérêt envers notre mission, il communique avec nous et nous pouvons l’aider à devenir une filiale. Nous savons qu’il y a encore beaucoup à faire au Québec. Aussitôt que les gens découvrent nos objectifs et nos méthodes de travail, ils s’enthousiasment et ont le goût de s’engager à nos côtés », dit M. Hardacre.

Aux yeux d’Habitat pour l’humanité, l’accès au logement est un droit et non un privilège. « Les Nations Unies ont reconnu que le Canada fait face, lui aussi, à une crise nationale du logement pour les familles à faible revenu. Et cette crise frappe aussi bien les zones urbaines que rurales, » conclut Stewart Hardacre.

Aux yeux d’Habitat pour l’humanité, l’accès au logement est un droit et non un privilège.

« Les Nations Unies ont reconnu que le Canada fait face, lui aussi, à une crise nationale du logement quand on parle de familles à faible revenu. Et cette crise frappe aussi bien les zones urbaines que rurales. »

— Stewart Hardacre, Président-directeur général, Habitat pour l’humanité Canada



Habitat pour l’humanité
Habitat for Humanity
Canada

Au Québec, un besoin de bénévoles engagés

Lorsqu’elle s’est installée à Saint-Eustache en 2003, en provenance de son Acadie natale, Évangéline Frigault a rapidement voulu contribuer à la création d’une filiale d’Habitat pour l’humanité. « J’avais vu construire une maison HPH à Moncton. Je trouve que c’est une belle mission que de permettre à des familles d’avoir un chez-soi, un espace bien à elles. »

La filiale Habitat pour l’humanité de la région des Deux-Montagnes a finalement été fondée en 2007 ; elle était la deuxième au Québec. Une première maison y a vu le jour en 2009. Il est question d’en avoir une autre en chantier d’ici la fin de l’année. Mais pour franchir cette nouvelle étape, l’organisme a besoin de nouveaux bénévoles.

« Beaucoup de gens sont prêts à participer aux diverses étapes de la construction elle-même. Mais nous avons aussi besoin de personnes qui pourraient s’engager dans le financement, la planification et les diverses tâches qui précèdent la mise en chantier, explique Daniel Denis, vice-président d’Habitat pour l’humanité région des Deux-Montagnes. Il y a de nombreuses étapes et chaque fois des centaines de personnes à coordonner avant d’en arriver à la réalisation finale d’un projet. »

Ce même besoin de bénévoles engagés se fera bientôt sentir à Sherbrooke, où vient tout juste d’être créée une troisième filiale québécoise d’Habitat pour l’humanité.

Des étapes marquantes

En 26 ans de présence au Canada, marteau en main, Habitat pour l’humanité présente un parcours impressionnant : 1 800 maisons construites, plus de 50 000 bénévoles actifs chaque année et un monde qui se bâtit une maison à la fois.

1985 — La première maison d’Habitat pour l’humanité est construite à Winkler, au Manitoba.

1988 — Création du siège social d’Habitat pour l’humanité Canada à Waterloo, en Ontario.

1998 — Première filiale d’Habitat pour l’humanité au Québec, à Montréal.

2000 — Les deux premières maisons Habitat pour l’humanité Montréal (HPHM) accueillent leurs propriétaires dans le quartier St-Henri à Montréal (arrondissement du Sud-Ouest).

2004 — Une troisième famille bénéficie d’une maison HPHM à Montréal, toujours dans St-Henri.

2006 — Ouverture par HPHM du premier centre de

rénovation ReStore du Québec dans l’arrondissement LaSalle.

2006 — Début de la construction de quatre maisons HPHM dans l’arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve à Montréal.

2009 — Construction d’une maison HPH à Deux-Montagnes, dans la région des Basses Laurentides.

2009 — HPHM déménage le centre de rénovation ReStore dans le quartier St-Henri et triple ainsi sa superficie.

2010 — Construction des deux premières maisons HPHM certifiées LEED au Québec.

2011 — Incorporation d’une troisième filiale au Québec : HPH Sherbrooke.



Des programmes innovateurs... et des solutions

Magasins ReStore
Les 64 magasins ReStore au Canada sont gérés par les filiales d’Habitat pour l’humanité, à qui on fait don d’articles de construction et de produits ménagers neufs et usagés. Chaque année, ces commerces de détail remettent en circulation plus de 17 000 tonnes de produits de construction qui autrement auraient pris le chemin des décharges.

Village planétaire Canada
Les bénévoles, filiales et partenaires d’Habitat pour l’humanité travaillent de concert afin d’offrir aux familles des logements simples, convenables et abordables dans les pays en développement. En 2010, quelque 7 500 Canadiens ont participé à plus de 50 projets dans le monde.

Programme Les bâtisseuses
Grâce à ce programme, les femmes assument leur leadership dans la collecte de fonds, l’apprentissage de métiers et la construction de maisons. Depuis 2000, ce programme a permis de construire une cinquantaine de maisons au Canada.

Programme Bâtir le pays
Voilà un programme centralisé de traitement des commandes qui a permis de construire davantage de maisons, de fournir plus de produits et de soutenir plus d’affiliés à travers le pays.

Programme de logement visant les Autochtones
Habitat pour l’humanité collabore avec les communautés autochtones afin de soutenir l’accès au logement et des solutions communautaires pour les Premières Nations.

Investir à long terme dans nos collectivités

Par **Baudouin Nizet**, premier vice-président, région du Québec et de l’Atlantique, Holcim (Canada) inc.

La responsabilité sociale et communautaire d’une entreprise ne passe plus, comme autrefois, par la signature d’un chèque qui demeure une simple opération comptable et la libère ensuite de tout engagement ultérieur. C’est plutôt un investissement à long terme dont l’objectif est de faire une différence positive dans la vie des gens et des collectivités. Le partenariat qui a cours, depuis 2003, entre Holcim Canada et Habitat pour l’humanité Canada est une excellente illustration de la façon dont nous voyons les choses.

Le succès de notre entreprise ne se mesure pas seulement en



termes de rentabilité financière. Il n’est possible que s’il s’arrime avec les trois piliers du développement durable : le profit, le bien-être de la planète et celui des collectivités. Si l’une ou l’autre de nos initiatives n’atteint pas le nécessaire équilibre entre ces trois objectifs, alors nous savons que

nous faisons fausse route. Voilà pourquoi notre partenariat avec Habitat pour l’humanité Canada est si précieux à nos yeux, car il correspond en tous points à l’idée que nous nous faisons de la responsabilité sociale d’une entreprise.

Depuis maintenant huit ans, notre collaboration soutenue avec Habitat pour l’humanité Canada nous permet de mettre notre expertise au service d’une cause essentielle et d’avoir un impact positif sur le développement des collectivités tout en contribuant concrètement à la réalisation du développement durable. Et cela est particulièrement vrai au Québec où une bonne partie de nos 3 500 employés vivent et travaillent et où les préoccupations à l’égard du développement durable sont vives et répandues.

C’est également dans cette perspective que Holcim s’est jointe au programme *360 Construire des liens durables* d’Habitat pour l’humanité Canada. En vertu de cette entente d’une durée de trois ans, nous allons fournir de l’aide financière, des matériaux et de l’expertise technique afin de construire des communautés durables partout au pays.

Mais au-delà de notre engagement d’entreprise et de notre partenariat avec cet organisme, il y a aussi l’engagement personnel et bénévole de nos employés, qui se déploie dans l’ensemble du Québec et du Canada. Partout où une maison Habitat pour l’humanité est construite au Québec, soyez certains que vous verrez sur le chantier des employés de Holcim Canada. De cela, nous sommes aussi très fiers.



Un nouveau programme pour bâtir la fierté

Habitat pour l'humanité est sur le point de lancer un programme pancanadien de partenariat, **360 Construire des liens durables**, orienté vers le développement de collectivités durables.

Ce programme sera financé et commandité par la Fondation Home Depot Canada et Holcim, qui fournissent des contributions en argent et en matériel. D'autres entreprises et de nombreux particuliers se joignent à cet ambitieux projet, qui vise à articuler la construction de maisons HPH partout au pays autour de cinq grands objectifs : accès à la propriété, réduction de l'impact environnemental, engagement bénévole, engagement communautaire et sécurité.

L'engagement d'un partenaire comme Home Depot Canada n'est pas nouveau. Cela fait déjà 15 ans que l'entreprise a incité son personnel et ses spécialistes à donner des dizaines de milliers d'heures de travail bénévole, tout en fournissant plus de 20 millions de dollars en fournitures, en équipement

et en argent comptant partout au pays.

En décidant d'endosser le programme, Home Depot Canada et sa fondation ont pris envers Habitat pour l'humanité un engagement à long terme de trois ans et de 12 millions de dollars, en argent et en dons de matériel. Au-delà d'un acte de charité, l'entreprise y voit l'occasion d'un investissement envers la société canadienne.

Le programme *360 Construire des liens durables* devrait donner un nouveau souffle aux projets de HPH partout au pays, estime Lisa Lalande, vice-présidente, Partenariats nationaux et Programmes de dons chez HPH Canada : «Il y a tellement de choses à faire au pays ! Ce programme ne porte pas seulement sur la construction de maisons, il vient aussi apporter de la dignité et de la fierté. L'acquisition d'une maison à un prix abordable offre à une famille l'occasion de prospérer et d'aller plus loin. Ce sont les collectivités qui en profitent. Quand nous réussissons de tels projets, c'est tout le pays qui en profite.»

Pour sa part, Holcim s'est joint pour les 3 prochaines années comme partenaire majeur du programme *360 Construire des liens durables*, s'engageant ainsi en dons importants d'argent et de matériel.



«Ce n'est pas un cadeau que nous faisons : les gens achètent leur maison de notre organisation, sans paiement initial et sans intérêt. Ils remboursent ensuite leur prêt hypothécaire chaque mois.

— Stewart Hardacre, Président-directeur général, Habitat pour l'humanité Canada

HABITAT POUR L'HUMANITÉ MONTRÉAL

Premières maisons certifiées LEED Canada OR

Habitat pour l'humanité a toujours incité ses filiales à adopter des méthodes de construction conformes aux normes de développement durable. Cependant, c'est en septembre dernier que Habitat pour l'humanité Montréal remettait aux nouveaux propriétaires leur maison, bâtie dans le quartier St-Henri à Montréal, et candidate à la certification LEED.

La certification LEED Canada OR est basée sur un système de pointage qui prend en compte plusieurs critères dont l'efficacité énergétique et le chauffage, la consommation d'eau, l'utilisation de matériaux de provenance locale et la réutilisation des surplus.

Pour Rob Miners, l'architecte qui a dressé les plans de la maison, la certification LEED OR représente pour ses propriétaires l'assurance que leur

logement sera abordable pendant longtemps. « Le premier avantage est vraiment dans la durabilité et l'entretien. Plus une construction est solide, plus elle dure longtemps et moins elle exige d'entretien et donc, de nouveaux investissements. La réduction des coûts de l'énergie représente aussi, à long terme, une économie très importante pour la famille. »

Selon Rob Miners, la certification LEED OR devrait être la norme pour toutes les nouvelles constructions HPHM dans l'avenir. « Comme l'organisme a déjà opté pour la construction écologique, j'ai l'impression qu'il fera certifier toutes ses maisons ou leur donnera une qualité équivalente. »



DEUX MAISONS LEED CONSTRUITES DANS LE QUARTIER SAINT-HENRI

Une famille accède enfin à la propriété

La famille Aabid, arrivée du Maroc il y a huit ans, vivra bientôt dans l'une des deux maisons LEED qu'Habitat pour l'humanité Montréal a construites dans le quartier Saint-Henri à Montréal. Ils vivaient jusqu'à présent dans un logement d'une seule pièce fermée, les enfants dormant dans le salon. Leur logement voisinait un entrepôt désaffecté, souvent site de vandalisme et de graffiti.

En tant que partenaire d'Habitat, la famille doit consacrer 500 heures de bénévolat à l'organisme.

Ingénieur de formation, M. Aabid a trouvé un travail comme électromécanicien dans une entreprise de plastique. Mais, récemment, il s'est vu refuser l'appui de la banque lorsqu'il a voulu acheter

une maison, son salaire ne suffisant pas.

«Sans Habitat pour l'humanité, nous n'aurions jamais pu accéder à la propriété», explique M. Aabid. En contrepartie, en tant que partenaire d'Habitat, la famille doit consacrer 500 heures de bénévolat à l'organisme.

Une étude réalisée en 2004 auprès de 185 familles partenaires qui ont pu devenir propriétaires grâce aux programmes HPH a permis de constater que 40,6% des familles voient une amélioration des résultats scolaires de leurs enfants. 54,2% ont noté que le comportement des enfants s'était amélioré. 22,9% des parents sont retournés à l'école. Un peu plus du tiers d'entre eux ont trouvé de meilleurs emplois. Et 36,1% étaient moins dépendants des programmes d'assistance sociale et des services communautaires.



Ci-dessus, Abdellatif Aabid, son épouse Jamila Ezzerouali, Salma, 8 ans, et Mohammed, 5 ans.

À gauche, la toute dernière maison construite par Habitat pour l'humanité Montréal, rue Ste-Clotilde, dans le quartier Saint-Henri à Montréal.

Ci-contre, le magasin ReStore de la rue Notre-Dame Ouest à Montréal. Il y en a une soixantaine au Canada. On y trouve de nombreux articles de construction neufs, usagés ou recyclés, ainsi que des produits ménagers.

LA PRESSE AFFAIRES

Explosion des dépenses publicitaires pour le sans-fil

ISABELLE MASSÉ
MARKETING-PUBLICITÉ

Les entreprises en télécommunications, en divertissement et en biens de consommation sont celles qui annoncent le plus sur les téléphones mobiles. À elles trois, ces industries effectuent la moitié de tous les investissements sur ce médium dont la popularité croît rapidement. Le téléphone mobile est désormais une plate-forme publicitaire établie. Une surprise? De

2008 à 2009, les revenus liés aux dépenses publicitaires se sont accrus de 169% pour s'établir à 31,9 millions de dollars au Canada. Selon une étude menée par Ernst&Young pour le compte du Bureau de la publicité interactive du Canada (IAB Canada), les dépenses de l'industrie des télécommunications comptent pour 19% de toutes les entreprises, celle du divertissement, pour 16%, et celles des biens de consommation, pour 15%. Suivent les industries du commerce de détail (11%), des médias (9%) et du voyage

d'agrément (9%). Qu'en est-il de 2010? Une fois comptabilisées, elles devraient s'élever à 51 millions de dollars. «C'est très minime, mais le secteur est en forte progression, dit Francine Marcotte, vice-présidente, média, de l'agence Cossette. On note un grand intérêt parmi nos clients des secteurs du voyage, financier et automobile. Un des avantages d'annoncer sur les téléphones mobiles, c'est l'exclusivité. On parle d'un annonceur par page. Il n'y a pas d'encombrement, car on est au début de quelque chose.» On est évidemment encore très loin des chiffres liés au placement en télévision (3,1 milliards en 2009), dans les

quotidiens (2 milliards), sur l'internet (1,8 milliard) et en radio (1,5 milliard). «C'est très minime, mais le secteur est en forte progression, dit Francine Marcotte, vice-présidente, média, de l'agence Cossette. On note un grand intérêt parmi nos clients des secteurs du voyage, financier et automobile. Un des avantages d'annoncer sur les téléphones mobiles, c'est l'exclusivité. On parle d'un annonceur par page. Il n'y a pas d'encombrement, car on est au début de quelque chose.» La moitié des pubs sur téléphone mobile prennent la

forme de messages textes (15,65 millions de dollars). Mais les bannières publicitaires et les applications croissent en popularité avec la percée des téléphones intelligents. En 2010, 24,5 millions de Canadiens possédaient un téléphone mobile. Selon la dernière étude trimestrielle MobIndex de Cossette, sortie en février 2011, 84% des Canadiens de 18 à 34 ans détiennent un appareil. Et la moitié d'entre eux ont un téléphone intelligent. Les statistiques sur l'efficacité publicitaire encouragent par ailleurs les entreprises à considérer le placement sur téléphone mobile. Toujours selon MobIndex, 16% des détenteurs de téléphone cliquent sur une pub à partir de leur mobile. «Cette proportion grimpe à 36% chez les 18-34 ans, souligne Francine Marcotte. Seize pour cent des détenteurs de mobile utilisent les bons de réduction et 40% se servent de leur téléphone pour comparer des prix.»

SNC-Lavalin profite du boom minier

SNC
suite de la page 1

SNC-Lavalin, dont les revenus liés au secteur minier ont représenté 12% des revenus totaux de 6,3 milliards en 2010, s'attend à ce que cette part augmente avec le boom minier au Canada et partout dans le monde. Rio Tinto, BHP Billiton, Vale, ArcelorMittal, toutes les grandes entreprises du secteur sont déjà des clients de la firme d'ingénierie. Avec des revenus prévus de plus de 1 milliard de dollars sur 10 ans, le contrat conclu avec BHP Billiton pour l'exploitation de la potasse est le plus important jamais obtenu par SNC-Lavalin. Mais attention, ce n'est pas encore dans la poche, prévient le président, qui aime mieux dire que le contrat a «le potentiel» de devenir le plus impor-

tant contrat de l'histoire de SNC-Lavalin. «Personne ne peut prédire ce qui va se passer d'ici 10 ans», prévient-il. Dans le secteur minier, les perspectives peuvent changer rapidement. BHP Billiton, qui a échoué dans sa tentative de mettre la main sur PotashCorp, a décidé de lui faire concurrence. Son projet Jansen prévoit la mise en exploitation d'un gisement de potasse situé à 140 kilomètres à l'est de Saskatoon, qui a le potentiel de devenir la plus importante mine au monde avec une production de 8 millions de tonnes. SNC-Lavalin s'installe déjà dans la province. Des bureaux ont été loués au centre-ville de Saskatoon pour son personnel. Elle sera responsable de l'ingénierie, de l'approvisionnement et de la gestion de la construction du projet au complet, y compris les installations por-

tuaires qui seront nécessaires pour acheminer la potasse vers les marchés. Un millier d'emplois devraient être générés par la première phase de ce chantier. En prime, SNC-Lavalin pourrait aussi recevoir de BHP Billiton un mandat pour l'expansion de ses activités des mines de diamant au Canada et ailleurs dans le monde. Dans ce secteur, la firme québécoise a déjà travaillé avec Rio Tinto pour la construction de la mine Diavik dans les Territoires du Nord-Ouest. Bas-Churchill Deux jours après l'annonce du contrat de BHP Billiton, le gouvernement de Terre-Neuve a fait savoir qu'il avait choisi SNC-Lavalin pour construire les installations hydroélectriques de son projet du Bas-Churchill, estimé à 6,5 milliards. Là encore, SNC-Lavalin peut

espérer des revenus de 10% de la valeur du projet, «si ça se réalise», tempère Pierre Duhaime. Le projet de Terre-Neuve est en effet conditionnel à l'aide du gouvernement fédéral, qui est contestée par le Québec et l'Ontario. L'hydroélectricité, et notamment la construction du barrage de Manic 5, a mis au monde SNC-Lavalin. Sans les grands chantiers d'Hydro-Québec et les alumineries d'Alcan, la firme n'aurait pas pu atteindre la taille qu'elle a aujourd'hui, reconnaît son président. «On a besoin d'une base pour grandir, il faut commencer quelque part.» Avec 24 000 employés et des revenus de 6,3 milliards en 2010. SNC-Lavalin a fait du chemin depuis sa fondation en 1911 par l'ingénieur Alfred Surveyer, le S de SNC. SNC a ensuite fusionné avec Lavalin en 1991.

Maintenant qu'elle a étendu ses activités aux quatre coins du monde, SNC-Lavalin doit gérer de plus en plus d'enjeux géopolitiques. En Libye, par exemple, les problèmes l'ont forcée à suspendre ses activités et à retrancher 1 milliard de son carnet de commandes. Temporairement, assure Pierre Duhaime. «Nos contrats sont toujours en vigueur et les activités devraient reprendre dès que la situation reviendra à la normale.» SNC-Lavalin était très active au pays de Kadhafi, avec 4300 employés qui travaillent dans des projets de construction de prison, d'aéroport, de réseau d'eau et d'installations pétrolières. Quoi qu'il arrive en Libye, le grand patron de SNC-Lavalin assure que sa firme n'est pas associée à l'ancien régime et qu'elle pourra rebâtir des liens dans le pays. Depuis un an, l'action de SNC-Lavalin a varié entre 41,59\$ et 63,23\$. Hier, le titre a fini la journée à 53,40\$, en hausse de 10 cents.



Êtes-vous préparé pour une longue retraite? Découvrez-le avec la répartition par produit.

La répartition par produit est une approche révolutionnaire qui vous aide à bien planifier votre retraite en mesurant les probabilités de réussite de votre plan actuel. Une fois que vous savez où vous en êtes, la répartition par produit calcule pour vous la combinaison optimale de placements pour assurer la croissance de votre capital et la stabilité de vos revenus, et faire durer votre épargne tout au long de votre retraite. Soyez prêt pour demain. Parlez-en à votre conseiller aujourd'hui ou visitez www.pouruneepargnedurable.ca



Financière Manuvie
Pour votre avenir™

Les noms Manuvie et Financière Manuvie, le logo qui les accompagne, le titre d'appel « Pour votre avenir », les quatre cubes et les mots « Solide, Fiable, Sûre, Avant-gardiste » sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers qu'elle et ses sociétés affiliées utilisent sous licence.

PORTFOLIO PME À L'INTERNATIONAL

SE FAIRE CONNAÎTRE AILLEURS DANS LE MONDE

Mêmes stratégies, différentes approches

Les entreprises exportent sensiblement pour les mêmes raisons : pour diversifier leurs marchés, augmenter leurs sources de revenus, poursuivre leur expansion quand le marché local n'offre plus de possibilités de croissance. Ce qui diffère toutefois, ce sont les approches retenues. Nous vous présentons deux PME québécoises spécialisées dans des secteurs différents et qui n'ont pas la même expérience en matière d'exportation.

STÉPHANE CHAMPAGNE
COLLABORATION SPÉCIALE

Pâtisserie Gaudet s'y connaît déjà en exportation. Dans le passé, les tartes de la PME d'Acton Vale ont déjà trouvé preneurs aux États-Unis et même jusqu'au Mexique. Pour l'heure, ses ventes hors Québec se concentrent en Ontario, dans les Maritimes, mais également dans les Antilles (Îles Caïmans, Jamaïque, Bahamas, etc.). L'entreprise de 55 employés s'apprête à effectuer un retour chez l'Oncle Sam. Et elle continue à négocier pour exporter ses tartes jusqu'en Inde.

Jouer le jeu de l'exportation, Line Lamothe, vice-présidente et directrice générale, adore. « Mais disons qu'en ce



PHOTO STÉPHANE CHAMPAGNE, COLL. SPÉCIALE
Line Lamothe, de Pâtisserie Gaudet, dit être une adepte des cold calls, c'est-à-dire des appels spontanés avec les acheteurs et les distributeurs.

moment, c'est difficile d'exporter. Les coûts de transport et des ingrédients de base (sucre, farine, fruits) ont augmenté au point où ça devient difficile d'être concurrentiel », dit cette spécialiste dans le redressement d'entreprise qui a joint les rangs de la PME valoise il y a quelques années.

L'exemple indien en est un parfait exemple. Pâtisserie Gaudet a été mandatée il y a deux ans par une entreprise de l'Inde pour développer une tarte aux pruneaux dont la durée de vie en tablette serait de six mois. La commande a été honorée, mais voilà que l'importateur veut revoir son prix d'achat à la baisse, notamment parce que c'est lui qui doit payer les frais de transport.

« Ça a coûté entre 20 000 \$ et 25 000 \$ en recherche et développement. Et là, ça fait du sur-place. Mais on ne regrette rien, car on a réussi à développer un produit qui dure six mois sur les tablettes. Ce savoir-faire va nous servir éventuellement », explique Line Lamothe.

Pour ce qui est du développement de nouveaux marchés, la VP dit être une adepte des cold calls sans flafla, des appels spontanés avec les acheteurs et les distributeurs. « Je vais droit au but. Je vais les rencontrer, je leur fais goûter nos produits et je leur demande si c'est ce qu'ils recherchent ou si je peux répondre à leurs demandes », dit-elle.

Et ça fonctionne, car les tartellettes (10 cm de diamètre) de Gaudet vont bientôt se retrouver dans les 600 points de vente de Fred's Discount Stores, situés dans le sud-est des États-Unis. « On ne fera pas beaucoup d'argent à court terme. Le but, c'est de faire découvrir nos tartellettes aux Américains pour qu'ils en deviennent accros et que ça nous ouvre des portes », confie la femme d'affaires.



PHOTO FOURNIE PAR PYKAMO
Pykamo est un ensemble de golf qui peut être utilisé tant à l'intérieur qu'à l'extérieur pour parfaire ses talents.

STÉPHANE CHAMPAGNE
COLLABORATION SPÉCIALE

Maurice Duhamel est un néophyte en exportation. Depuis un an et demi, le président et fondateur de Pykamo fait ses classes en la matière. « Je croyais que ce serait beaucoup plus facile », explique le pro de golf qui a développé des ensembles de golf « ludiques et sécuritaires », dit-il.

Son produit s'adresse à tous, jeunes et moins jeunes. Il s'agit d'ensembles de golf (bâtons en nylon, balles en mousse, drapeaux, coupes, etc.) qui peuvent être utilisés tant à l'intérieur qu'à l'extérieur pour parfaire ses talents.

À ce jour, l'homme d'affaires de Cowansville dit avoir investi près de 50 000 \$ dans ses démarches d'exportation. Près de 60 % de cette somme est financé par des prêts sans intérêts émis par différents organismes. La protection de la propriété intellectuelle et les accréditations (Santé Canada, CE, etc.) représentent une bonne partie de ce montant.

Au cours des 18 derniers mois, Maurice Duhamel a travaillé avec le

MDEIE, Emploi Québec, Investissement Québec, Développement économique Canada, le CNRC, Exportations et développement Canada. Notamment, afin de mieux identifier ses marchés. Et il n'a encore rien vendu à l'étranger.

En fait oui, il a trouvé preneur en Allemagne. Un distributeur allemand, qui détient l'exclusivité des produits Pykamo pour l'Europe pour les trois prochaines années, lui a acheté une centaine d'ensembles de golf. « Mais ça s'est fait par hasard. C'est grâce à un agent qui m'a mis en contact avec eux », dit le détenteur d'une maîtrise en éducation physique dont les produits sont utilisés dans une centaine d'écoles primaires et secondaires de la Belle Province.

Les produits Pykamo (vendus entre 100 \$ et 1400 \$) sont depuis ce printemps dans plus de 600 000 catalogues d'un distributeur américain spécialisé auprès de la clientèle institutionnelle. « Avec l'arrivée en 2016 du golf comme discipline olympique, plusieurs pays voudront se doter d'équipements pour que leurs jeunes puissent se développer », se réjouit Maurice Duhamel.

Quatre pièges à éviter

STÉPHANE CHAMPAGNE
COLLABORATION SPÉCIALE

Exporter, oui, mais pas à n'importe quel prix. Il est impératif de bien se préparer avant de commencer à vendre ses produits ou ses services à l'étranger.

Luis Augusto Silva, conseiller au Service d'exportation de la Montérégie-Est dresse une liste des quatre principaux pièges à éviter.

Éviter de s'éparpiller. Les entrepreneurs qui veulent conquérir la planète doivent établir des critères de sélection pour mieux cerner les marchés.

Méconnaître le marché visé. Il faut être bien préparé et comprendre le nouveau marché aussi bien que son marché local, la concurrence, les distributeurs et les autres intervenants. Y a-t-il des frais de douanes

ou d'autres frais pour, par exemple, enregistrer ses produits? L'internet et les délégations commerciales, ou encore les associations du pays concerné sont de bons alliés. Aussi, quelqu'un à l'interne parle-t-il la langue du pays où l'on veut exporter?

Sous-estimer les investissements. Exporter, ça coûte cher. En temps – parfois jusqu'à deux ans! – et en argent. Il faut être bien établi chez soi avant de chercher à exporter. Surtout, tenir compte des frais de transport!

Mal choisir son partenaire. On ne se marie pas avec la première personne qu'on rencontre. Même chose quand vient le temps de choisir un partenaire à l'étranger. Évitez de signer des ententes avec le premier venu. Il faut se renseigner, se déplacer pour le rencontrer et visiter ses installations s'il y a lieu.

SE RENSEIGNER POUR MIEUX EXPORTER

Voici quelques exemples de rencontre, séminaires et autres activités de formation sur les exportations.

➤ **L'Agence des services frontaliers du Canada** organise des séminaires à l'intention des nouveaux exportateurs.

Prochaine rencontre: le 4 mai, à Québec.

Sujet: la réglementation en place pour l'exportation de marchandises commerciales du Canada.

Aspects abordés: connaissances de base requises avant d'exporter des marchandises commerciales, options de déclaration, procédures pour remplir une déclaration d'exportation, etc.

➤ **Le Réseau des commissaires à l'exportation** Présent dans chacune des régions administratives du Québec.

Propose des activités de sensibilisation et de formation, comme les Services d'exportation Montérégie-Est qui ont organisé un déjeuner cette semaine où le délégué commercial du Canada à São Paulo a expliqué les occasions d'affaires au Brésil.

➤ **Exportation et développement Canada** offre des séminaires, des « webinaires », des réunions de jumelage avec des acheteurs à l'étranger et d'autres forums d'introduction.

— Stéphane Champagne, collaboration spéciale

nous voyons loin avec vous



Consultez nos professionnels actifs à l'échelle internationale ayant acquis une expertise juridique qui va au-delà des frontières canadiennes.

- l'un des plus grands cabinets du Canada
- + de 700 professionnels juridiques dans 9 bureaux à l'échelle mondiale

gowlings

Gowling Lafleur Henderson S.E.N.C.R.L., s.r.l. • Avocats • Agents de brevets et de marques de commerce
montréal • ottawa • toronto • hamilton • région de waterloo • calgary • vancouver • moscou • londres • gowlings.com

L'ÉQUITÉ SALARIALE
VÉRIFICATIONS EN COURS

La commission de l'équité salariale (CES) effectue présentement des vérifications auprès des entreprises du Québec afin d'assurer qu'elles respectent la Loi sur l'équité salariale. N'attendez pas d'avoir un avis de vérification de la CES!

LIW Consultants a aidé bon nombre d'entreprises du Québec à implanter l'équité salariale et notre méthodologie prouvée a été validée par la CES.

À compter de 2011, toutes les entreprises devront déposer une déclaration gouvernementale annuelle.



Tél. : 514 484-5160
Télec. : 514 484-5453
info@liwconsultants.ca
www.liwconsultants.ca

LA PRESSE AFFAIRES

EN PRIMEUR CE SOIR...



ARTS
SPECTACLES

LA PRESSE

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

Appels d'offres



Service de la concertation des arrondissements et des ressources matérielles
Direction de l'approvisionnement

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14h aux dates ci-dessous, à la Direction du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal H2Y 1C6, pour:

Catégorie: Biens et services
Appel d'offres: 11-11438
Descriptif: Service de transport de matières par conteneur à partir de l'écocentre Lasalle pour une période maximale de 29 mois, du 1^{er} juillet 2011 au 30 novembre 2013
Date d'ouverture: 2 mai 2011
Dépôt de garantie: 10 000\$ (Cautionnement ou chèque visé)
Renseignements: Marie-Christine Jalbert, agente d'approvisionnement 514-868-3904
Catégorie: Biens et services
Appel d'offres: 11-11538
Descriptif: Élimination / traitement de sols contaminés provenant des écocentres et des arrondissements
Date d'ouverture: 2 mai 2011
Dépôt de garantie: 2 % (Cautionnement ou chèque visé)
Renseignements: Eddy Dutelly, agent d'approvisionnement 514-872-5253
Catégorie: Biens et services
Appel d'offres: 11-11574
Descriptif: Patte en aluminium pour banc
Date d'ouverture: 2 mai 2011
Dépôt de garantie: Aucun
Renseignements: Marc-André Deshaies, agent d'approvisionnement 514-872-5362
Catégorie: Biens et services
Appel d'offres: 11-11606
Descriptif: Avertisseurs de fumée, homologués U.L.C. de type ionisation munis d'une pile inamovible qui a une durée d'au moins 10 ans.
Date d'ouverture: 2 mai 2011
Dépôt de garantie: Aucun
Renseignements: Véronique Roussin, agente d'approvisionnement 514-868-3867
Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin.
Documents: Les documents relatifs à ces appels d'offres seront disponibles à compter du 13 avril 2011.
Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.
Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fourni en annexe du document d'appel d'offres.
Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux de la Direction du greffe à l'hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.
La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.
Montréal, le 13 avril 2011

Le greffier de la Ville
M^{re} Yves Saindon

AÉROPORTS DE
MONTRÉAL

APPEL D'OFFRES

3A-7230-5280-11-017

Contrat-cadre pour la gestion du traitement des eaux aux centrales thermiques de Montréal-Trudeau et de Montréal-Mirabel

Les soumissionnaires peuvent obtenir plus d'informations sur cet appel d'offres en visitant le site Internet d'ADM à : www.admtl.com.

Appel d'offres



Service de l'eau – Direction de l'épuration des eaux usées

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14 h à la date ci-dessous, à la Direction du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R.134, Montréal H2Y 1C6, pour:

Catégorie: Construction
Appel d'offres: 3255-AE
Descriptif: Mise à niveau des infrastructures électriques et mécaniques de la station de pompage Rhéaume.
Date d'ouverture: 9 mai 2011
Dépôt de garantie: 10 % du montant de la soumission
Visite: Individuelle sur rendez-vous les 19-20-21 avril 2011
Renseignements: Claudie De Bellefeuille, 514 280-6534
Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin.
Documents: Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 13 avril 2011.
Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600 ou en consultant le site Web: www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.
Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.
Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux de la Direction du greffe à l'hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.
La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.
Montréal, le 13 avril 2011

Le greffier de la Ville
M^{re} Yves Saindon

Soumission publique

Fournitures de pièces d'accouplements d'attelage pour voitures de métro

Documents disponibles : système électronique d'appel d'offres (SEAO) : www.seao.ca ou au 1-866-669-7326, à partir du **mercredi 13 avril 2011**.
Information : (514) 280-9721.

Dépôt des soumissions : STM, 800, de La Gauchetière Ouest, bureau 8100, portail Nord-Est, Montréal, **au plus tard le mardi 3 mai 2011 à 15 h**.
Ouverture publique suivra. La STM ne s'engage à accepter, ni la plus favorable, ni aucune des soumissions.

Référence : STM-4017-04-11-10
Christian Portelance
Secrétaire général adjoint



AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES ET DES TITULAIRES DE POLICES AVEC PARTICIPATION

Avis est par les présentes donné que l'assemblée générale annuelle et extraordinaire des actionnaires et des titulaires de polices avec participation de l'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie se tiendra au 165, avenue University, à Toronto en Ontario, le mercredi 27 avril 2011 à 15 h 30 aux fins suivantes :

1. Recevoir et étudier le rapport des administrateurs et les états financiers pour l'exercice écoulé, de même que le rapport de l'auditeur;
2. Élire des administrateurs;
3. Nommer PricewaterhouseCoopers s.r.l. comme auditeur et autoriser les administrateurs à déterminer la rémunération de l'auditeur;
4. Traiter tout autre sujet pouvant être présenté à l'assemblée générale selon la procédure.

Fait à Kingston, Ontario, le 14 mars 2011.

Par ordre du conseil d'administration,
La secrétaire générale,
Anne E. Butler

Les titulaires de polices avec participation peuvent obtenir une copie de la circulaire de sollicitation de procurations par la direction en présentant une demande à la :

Secrétaire générale
L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie
259, rue King Est
Kingston ON K7L 3A8

Helicoptères canadiens atterrit en Nouvelle-Zélande

LA PRESSE CANADIENNE

Le groupe Hélicoptères canadiens acquiert les actifs de la société néo-zélandaise Helicopters, ou HNZ, pour 120 millions de dollars.

Le prix d'acquisition comprend la participation de HNZ dans Helicopters (Australia) ainsi que dans d'autres sociétés, dont Helicopter Nominees. La transaction sera financée en partie par endettement.

HNZ est le plus important exploitant d'hélicoptères de Nouvelle-Zélande. L'entreprise dont le siège social est situé dans la ville de Neslon a été fondée il y a 55 ans. Elle compte 181 employés et une flotte moderne de 33 appa-

reils. Ses revenus annuels totalisent environ 62 millions de dollars CAN.

Complémentaires

Le PDG d'Hélicoptères canadiens, Don Wall, a souligné que les activités de HNZ complétaient bien celles de son entreprise, qui est surtout active au Canada, aux États-Unis et en Afghanistan.

La société Hélicoptères canadiens offre ses services de transport à plusieurs industries dont celles de l'extraction pétrolière et gazière, des mines, de la forêt et des services médicaux d'urgence. L'entreprise possède en outre deux écoles de pilotage et offre des services d'entretien et de maintenance.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

Soumission publique

Pièces d'engrenages pour voitures de métro

Documents disponibles : système électronique d'appel d'offres (SEAO) : www.seao.ca ou au 1-866-669-7326, à partir du **mercredi 13 avril 2011**.
Information : (514) 280-9721.

Dépôt des soumissions : STM, 800, de La Gauchetière Ouest, bureau 8100, portail Nord-Est, Montréal, **au plus tard le mardi 3 mai 2011 à 15 h**.
Ouverture publique suivra.

Garantie de soumission : cautionnement de soumission équivalent à 5 % ou un maximum de 30 000 \$. La STM ne s'engage à accepter, ni la plus favorable, ni aucune des soumissions.

Référence : STM-4018-04-11-10
Christian Portelance
Secrétaire général adjoint



APPEL D'OFFRES

Projet : Fournitures de pièces de systèmes électriques d'autobus
Dossier : P11-014
Cautionnement de soumission : 10 000 \$
Ouverture : lundi 16 mai 2011 à 14h00

Projet : Fournitures de sécurité
Dossier : P11-015
Cautionnement de soumission : 5 000 \$
Ouverture : jeudi 12 mai 2011 à 14h00

Documents disponibles exclusivement sur le système électronique d'appels d'offres (SEAO) www.seao.ca ou au 1-866-669-7326 à partir du mercredi 13 avril 2011.

Dépôt des soumissions : RTL, Service des achats, 1150, boul. Marie-Victoria, Longueuil, J4G 2M4
Information : 450-442-8600, poste 8634

**Réseau de transport de Longueuil**

rtl-longueuil.qc.ca

**AVIS PUBLIC**

Projet de poste aux Outardes et de lignes à 735 kV

Hydro-Québec projette de construire un poste de sectionnement à 735 kV sur la Côte-Nord, dans la MRC de Manicouagan. Elle devrait également construire une ligne de raccordement à 735 kV et déplacer une ligne à 735 kV existante.

Ce poste de sectionnement servirait à maintenir et à améliorer la fiabilité du réseau régional et à répondre à la croissance de la demande en permettant l'intégration des nouvelles centrales.

Une ligne de raccordement à 735 kV de plus de 5 km relierait le futur poste au poste Micoua existant. De plus, une ligne à 735 kV existante serait déplacée pour entrer non plus au poste Micoua, mais plutôt au nouveau poste aux Outardes. L'emplacement retenu est situé à 5 km au sud-est du poste Micoua, le long de la ligne à 735 kV près de la route 389. L'emprise existante entre le nouveau poste aux Outardes et le poste Micoua serait élargie pour accueillir les nouvelles lignes.

Ce projet répond aux critères techniques, économiques et environnementaux d'Hydro-Québec et a fait l'objet d'une démarche de participation des publics.

Cet avis est publié pour informer la population qu'elle peut consulter l'étude d'impact et les autres documents concernant ce projet à compter du 12 avril 2011. Ces documents sont accessibles pour consultation aux endroits suivants, aux heures indiquées :

Bibliothèque municipale Alice-Lane
6, rue Radisson
Baie-Comeau (Québec) G4Z 1W4
Tél.: 418 296-8304

Heures d'ouverture:
Du lundi au mercredi: de 10 h à 20 h
Les jeudi et vendredi: de 12 h à 17 h
Le samedi: de 10 h à 17 h
Le dimanche: de 12 h à 17 h
Fermé le dimanche 24 avril pour Pâques

Conseil des Innus de Pessamit
Bureau politique
4, rue Metshetou
Betsiamites (Québec) G0H 1B0
Tél.: 418 567-8488

Heures d'ouverture:
Du lundi au jeudi: de 7 h 45 à 16 h 30
Fermé du 20 avril à 16 h 30 au 26 avril à 7 h 45

ainsi qu'aux centres de documentation du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE):

Université du Québec à Montréal (UQAM)
Bibliothèque des sciences juridiques, pavillon Hubert-Aquin
Section des publications gouvernementales et internationales
400, rue Sainte-Catherine Est
Montréal (Québec) H2L 2C5
Tél.: 514 987-6184

Heures d'ouverture:
Du lundi au vendredi: de 8 h 30 à 22 h
Le samedi: de 11 h à 17 h
Le dimanche: de 11 h à 17 h
Les 22, 23 et 25 avril: de 11 h à 17 h
Fermé le dimanche 24 avril pour Pâques

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Heures d'ouverture:
Du lundi au vendredi: de 8 h 30 à 12 h
de 13 h à 16 h 30
Fermé les 22 et 25 avril pour Pâques

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus au 418 643-7447 ou, sans frais, au 1 800 463-4732 de même que sur le site Web www.bape.gouv.qc.ca.

RENCONTRES D'INFORMATION

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement tiendra une rencontre d'information, comme suit:

Le mardi 10 mai, à compter de 19 h 30
Salle des Chevaliers de Colomb – secteur Marquette
10, avenue Roméo-Vézina
Baie-Comeau (Québec)

Toute personne, tout groupe ou toute municipalité peut demander par écrit au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Pierre Arcand, la tenue d'une audience publique relativement à ce projet. Cette demande doit être déposée au plus tard le 27 mai à l'adresse suivante : Édifice Marie-Guyart, 675, boul. René-Lévesque Est, 30^e étage, Québec (Québec) G1R 5V7.

13 avril 2011

Cet avis est publié par Hydro-Québec TransÉnergie conformément au *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement* (R.R.Q., 1981, c.Q-2, r. 9).

SI VOUS AVEZ ACHETÉ AU CANADA DE L'EPDM OU DES PRODUITS D'EPDM ENTRE LE 1ER JANVIER 1997 ET LE 31 DÉCEMBRE 2001, VOS DROITS POURRAIENT ÊTRE INFLUENCÉS PAR UN RÈGLEMENT INTERVENU DANS UN RECOURS COLLECTIF

Le Terpolymère Éthylène-Propylène-Diène (l'«EPDM») est un caoutchouc synthétique que l'on retrouve dans plusieurs produits, tels les produits de caoutchouc et joints d'étanchéité des automobiles, les radiateurs, les boyaux d'arrosage et tuyaux d'appareils ménagers, l'isolation électrique, les toitures ainsi que dans diverses pièces et machines en caoutchouc. L'EPDM est connu sous les appellations commerciales courantes ci-après : Buna, Royalene, Royaltherm, Keltan, Nordel, et Vistalon. Les Produits d'EPDM sont des produits qui contiennent directement ou indirectement de l'EPDM ou qui sont dérivés d'EPDM.

Une copie des avis détaillés est disponible en ligne sur le site www.classaction.ca ou peut être obtenue directement des procureurs du groupe à l'une des adresses apparaissant ci-après.

RÈGLEMENTS DU RECOURS COLLECTIF

Des recours collectifs distincts ont été entrepris en Ontario, en Colombie-Britannique et au Québec, dans lesquels il est allégué que les défenderesses ont pris part à des complots pour fixer le prix au Canada de l'EPDM et des produits d'EPDM (ci-après les «Procédures»).

Un règlement est intervenu avec DSM Elastomers Europe B.V. et DSM Copolymer, Inc. (collectivement désignées «les Défenderesses DSM»). En vertu du règlement, les Défenderesses DSM ont convenu, en considération d'une quittance complète de toute réclamation à leur égard ainsi qu'à l'égard de certaines de leurs entités affiliées, de payer une somme de 1 750 000,00\$ CAN. Les Défenderesses DSM nient les allégations formulées dans les Procédures et nient avoir quelque obligation ou avoir commis quelque acte répréhensible que ce soit. Le règlement vise à mettre un terme à des réclamations contestées et, s'il est approuvé, réglera les Procédures.

LES AUDITIONS POUR APPROUVER LE RÈGLEMENT

Une requête pour l'approbation du règlement intervenu avec les Défenderesses DSM sera entendue par le Tribunal de l'Ontario, en la ville de London, le 13 mai 2011 à 10h00, par le Tribunal de la Colombie-Britannique, en la ville de Vancouver, le 24 mai 2011 à 9h00 et par la Cour supérieure du Québec, en la ville de Québec, le 6 juin 2011 à 9h00. Au cours de ces auditions, les tribunaux de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et du Québec décideront si le règlement est juste, équitable et dans le meilleur intérêt des membres du groupe.

Au cours de ces auditions, les tribunaux détermineront également s'il est opportun d'approuver un plan pour la distribution de la somme prévue au règlement, ainsi que les intérêts générés par

le placement de cette somme. En vertu du projet de plan de distribution, les membres du groupe visés par le règlement qui ont acquis de l'EPDM pourront obtenir un dédommagement direct. Les membres du groupe visés par le règlement qui ont acquis des produits de l'EPDM obtiendront un dédommagement via une distribution à des organisations caritatives nationales qui oeuvrent pour leur bénéfice en général.

Tous les détails sur la façon de s'y prendre pour formuler une réclamation seront dévoilés dans le cadre d'un avis qui sera publié suite aux auditions pour approuver le règlement. Le droit de s'exclure des procédures est déjà expiré.

Les membres du groupe visés par le règlement ont le droit de comparaître aux auditions et d'y soumettre leurs arguments en rapport avec le règlement et le plan de distribution. Si vous désirez émettre des commentaires ou formuler une objection en rapport avec le règlement ou le plan de distribution de la somme prévue au règlement, vous devez transmettre vos arguments par écrit aux procureurs du groupe, et ce, le ou avant le 3 mai 2011. Les procureurs du groupe transmettront au tribunal approprié tous les arguments ainsi reçus. Tous les arguments écrits produits de la façon appropriée seront pris en considération par le Tribunal. À défaut de produire des arguments écrits avant l'arrivée de l'échéance ci-haut, vous n'aurez pas le droit de participer, oralement ou de toute autre manière que ce soit, aux auditions touchant l'approbation du règlement.

PROCUREURS DU GROUPE

Le cabinet Siskinds ^{LLP} représente les membres du groupe de l'Ontario et des autres provinces (à l'exception de la Colombie-Britannique et du Québec), ainsi que les personnes morales du Québec comptant plus de 50 employés. On peut communiquer avec le cabinet Siskinds ^{LLP} en composant le numéro sans frais 1-800-461-6166, poste 455, ou par courriel à charles.wright@siskinds.com.

Le cabinet Poyner BaxterLLP représente les membres du groupe de la Colombie-Britannique. Le cabinet Poyner Baxter ^{LLP} peut être rejoint en composant le numéro (604) 988-6321 ou par courriel à classaction@poynerbaxter.com.

Le cabinet Siskinds Desmeules s.e.n.c.r.l. représente les personnes physiques et les personnes morales comptant moins de 50 employés qui sont membres du groupe du Québec. On peut communiquer avec le cabinet Siskinds, Desmeules s.e.n.c.r.l. par téléphone en composant le (418) 694-2009, ou par courriel à l'adresse simon.hebert@siskindsdesmeules.com.

CV

LE RENDEZ-VOUS DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION AU QUÉBEC

TÉLÉPHONE 514 285.7320

I

TÉLÉCOPIEUR 514 499.2053

I

cv@lapresse.ca

workopolis.com

LA PRESSE

SANTÉ PSYCHOLOGIQUE AU TRAVAIL

Un site pour guider les employeurs

IRIS GAGNON-PARADIS
COLLABORATION SPÉCIALE

Les problèmes liés à la santé psychologique au travail ne cessent d’augmenter. Pour mieux outiller les employeurs par rapport à ce problème, la Chaire en gestion de la sécurité et santé au travail de l’Université Laval lance aujourd’hui le site Nouveaux Repères.

Jean-Pierre Brun est professeur au département de management et membre de la Chaire en gestion de la sécurité et santé au travail à l’Université Laval. Il est également conseiller-expert à son compte en bien-être et efficacité organisationnelle et intervient autant au Canada qu’en Europe. Depuis une vingtaine d’années, il est un observateur privilégié des problèmes liés à la santé psychologique au travail. Une situation qui, malheureusement, ne semble pas en voie de se résorber, au contraire.

« Il y a 15 ans, 30 % des absences étaient liés à des troubles de santé psychologique au travail. En 2009, on estime que c’était entre 50 et 60 %. Et moi je connais des organisations où ils en sont à 80 % d’absentéisme causé par des gens en *burnout* ou en *dépression* », expose M. Brun.

Autres chiffres troublants : au Canada et aux États-Unis, les psychotropes (antidépresseurs) sont le deuxième médicament le plus prescrit. Seulement au Québec, on estime que 25 % de la population active souffre de détresse psychologique.

Cette augmentation pour le moins fulgurante a contribué à démythifier cette réalité auprès des employeurs. Alors que M. Brun rencontrait il y a encore récemment beaucoup de scepticisme lorsqu’il était question de problèmes de santé psychologiques liés au travail, il a progressivement vu un changement des mentalités.

« Pendant longtemps, on allait dans les entreprises pour faire de la sensibilisation, convaincre les gens. Mais, de plus en plus, ce qu’on nous demande, même s’il y a encore des préjugés, c’est de donner aux organisations des outils pour mieux intervenir. »

Donner des repères

C’est donc dans une optique de prévention et d’action qu’a été pensé le site Nouveaux Repères (nouveauxrepères.cgsst.com), une réalisation de la Chaire en gestion de la santé et sécurité, en collaboration avec Novas Productions et en partenariat avec plusieurs organisations, dont les Caisses Desjardins, Revenu Québec et la Ville de Montréal, qui utilisent déjà cet outil à l’interne depuis six mois.

« C’est un outil gratuit et accessible, qui a été pensé pour les grandes, mais aussi pour les petites entreprises qui n’ont pas toujours les ressources financières ni l’expertise pour tenter de régler les problèmes. C’est près de 96 % du tissu industriel du Québec

qui est composé d’entreprises de moins de 20 employés », rappelle M. Brun.

Le site est un outil d’apprentissage et de gestion de conflits qui s’adresse principalement aux gestionnaires, peu importe leur niveau dans l’organisation, qu’ils soient chef d’équipe, superviseur immédiat, contre-maître, VP, etc. « Nouveaux Repères peut aussi servir aux nouveaux gestionnaires, car on estime que près de 30 % des gestionnaires vont partir à la retraite d’ici 5 ans », ajoute l’expert.

Le site comprend des capsules vidéo, dont diverses mises en situation interactives où on apprend, par exemple, comment réagir devant un employé agressif. On y retrouve aussi des conseils d’experts par rapport à diverses thématiques, comme la reconnaissance, la conciliation travail-famille et la gestion de la charge de travail, par exemple.

Si les problèmes de stress au travail, de dépression et d’épuisement professionnel sont énormes, les solutions pour améliorer les choses ne sont pas nécessairement très compliquées. « Ce sont des solutions qui relèvent de l’a b c du management, qui sont simples à mettre en œuvre. Mais ça demande un minimum d’effort, une vigilance et une volonté. Ce n’est pas tout de savoir quoi faire, il faut passer à l’action ! »

Car le statu quo est désormais « inadmissible », conclut M. Brun. « Il faut agir, on n’a pas le choix. Les entreprises doivent se préoccuper de leur empreinte humaine, au même titre qu’on parle d’empreinte écologique. »



PHOTO PATRICK SANFAÇON, ARCHIVES LA PRESSE

« Je connais des organisations où ils en sont à 80 % d’absentéisme causé par des gens en *burnout* ou en *dépression* », indique Jean-Pierre Brun, professeur à l’Université Laval.

PARTONS !

VACANCES VOYAGE

Tous les mercredis et samedis dans LA PRESSE

CV

VÉRITABLE RENDEZ-VOUS DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

CHAQUE SAMEDI

DOSSIERS COMPLETS SUR DIFFÉRENTS MÉTIERS ET SECTEURS D'AVENIR.

CONSEILS STRATÉGIQUES

STATISTIQUES INTÉRESSANTES

TÉMOIGNAGES INSPIRANTS

SAMEDI PROCHAIN

S'ASSURER D'UN BEL AVENIR

BESOIN CRIANT DE MAIN-D'ŒUVRE SPÉCIALISÉE À VENIR DANS LE SECTEUR DE L'ASSURANCE

LA PRESSE

Hamel BMW de Blainville

Étant en plein expansion **Hamel BMW de Blainville** est à la recherche de **représentants des ventes**. Bilingues, les personnes recherchées devront être passionnées de l’automobile tout comme l’est l’équipe actuelle et posséder un minimum de 2 ans d’expérience dans le domaine de la vente.

Toute personne intéressée devra envoyer son Curriculum Vitae au Directeur Général M. Stéphane Hamel à shamel@hamelbmw.com ou par télécopieur au 450-437-1914

Joignez-vous à notre équipe !

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

Par votre orientation clientèle, votre leadership mobilisateur et votre efficacité organisationnelle, contribuez à l’essor d’un Centre jeunesse qui, de par sa mission, assure la protection et le développement des jeunes en grande difficulté personnelle, familiale ou sociale ainsi qu’à responsabiliser et réintégrer socialement les adolescents.

Pour une description détaillée du poste, consultez notre site Web : www.cjlaurentides.qc.ca

Si ce défi vous intéresse, faites parvenir votre CV, avant 16 h 30, le 26 avril 2011, à :

Président du conseil d’administration
a/s Marie-Paule Brissette, concours DG
Centre jeunesse des Laurentides
500 boulevard des Laurentides, bureau 241
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 4M2
ou à l’adresse courriel suivante : 15CJ_Candidature_DG@ssss.gouv.qc.ca

La jeunesse, une richesse à préserver
www.cjlaurentides.qc.ca

Palais des congrès de Montréal

Une carrière à votre mesure

Mardi 19 avril 2011, de 12h à 19h | Mercredi 20 avril 2011, de 10h à 17h

Salon Emploi de la santé et des services sociaux

Étudiants | Jeunes diplômés | Professionnels

Salon Carrières et Emplois

en collaboration avec LA PRESSE

Offres d’emploi dans tous les secteurs d’activités

Salon des carrières en technologie

Minimum 2 ans d’expérience en technologie

Salon des Carrières en Banque Finance Assurance

Professionnels | Jeunes diplômés | Étudiants des domaines de l’assurance et des services financiers

ENTRÉE GRATUITE! Info et inscription : www.ecarrieres.com APPORTEZ VOTRE CV!

LA PRESSE AFFAIRES INVESTIR

LES BOURSES

ÉTATS-UNIS

S&P 500 > 12 mois

FERMETURE **1 314,16**
VAR. 1J **-0,78 %** | 1 AN **+9,84 %**
52 SEM. HAUT **1 344,07** BAS **1 010,91**

CANADA

S&P/TSX TORONTO > 12 mois

FERMETURE **13 801,40**
VAR. 1J **-1,40 %** | 1 AN **+13,60 %**
52 SEM. HAUT **14 329,49** BAS **11 065,53**

TITRES GAGNANTS

EN %	VOLUME	FERM (\$)	VAR (%)
CALVALLEY PETROLE (CVI.A)	263 267	2,79	10,71
GILDAN ACTIVEWEAR (GIL)	1 026 907	32,80	6,98
MAWSON RES. (MAW)	240 058	2,40	6,19
HORIZONS BETAPRO (HOD)	4 589 398	5,77	6,07
SMART TECH. (SMA)	43 572	9,50	5,91

EN \$

VOLUME	FERM (\$)	VAR (\$)	
GILDAN ACTIVEWEAR (GIL)	1 026 907	32,80	2,14
DOMTAR CANADA (UFX)	1 534	83,10	1,10
LULULEMON ATH. (LLL)	82 830	85,90	1,04
DOMTAR (UFS)	50 679	83,19	1,04
TIM HORTONS (THI)	554 179	44,85	1,04

TSX CROISSANCE PETITES CAPITALISATIONS > 12 mois

FERMETURE **2 303,77**
VAR. 1J **-1,82 %** | 1 AN **+37,65 %**
52 SEM. HAUT **2 464,78** BAS **1 342,87**

PLUS ACTIFS

VOLUME	FERM (\$)	VAR (%)	
CRESTON MOLY (CMS)	40 009 865	0,57	23,91
INTERENTAINMENT (INT)	9 807 360	0,92	12,20
AURCANA (AUN)	8 430 948	0,73	-2,67
EXPLO. ORBITE (ORT.A)	5 564 791	5,45	9,22
GALENA CAP. (FYI)	5 092 300	0,06	0,00
POYNT (PYM)	3 642 781	0,15	-6,25
RELIABLE ENER. (REL)	3 078 723	0,50	-6,60
MATAMEC EXPLOR. (MAT)	3 007 140	0,63	16,67
WESTERN ENERGY (WRG)	2 865 934	0,35	-10,26
WESTERNZAGROS (WZR)	2 740 183	0,49	-18,33

FONDS INDICIELS

	FERM.	1J (\$)	1J (%)	1AN (%)
S&P/TSX comp. (XIC)	21,74	-0,30	-1,36	13,52
S&P/TSX 60 (XIU)	19,81	-0,25	-1,25	10,79
S&P/TSX fin. (XFN)	24,49	-0,24	-0,97	4,21
S&P/TSX éner. (XEG)	21,33	-0,61	-2,78	13,58
S&P/TSX or (XGO)	25,01	-0,20	-0,79	19,72
Oblig. c. terme (XS8)	28,65	0,04	0,14	-0,07
Oblig. l. terme (XBB)	29,29	0,10	0,34	0,62
S&P 500 (XSP)	15,10	-0,11	-0,72	9,10

CANADA LPA 100 (QUOTIDIEN)

La Presse Affaires présente une sélection de 100 titres inscrits à la Bourse de Toronto.

	FERM. (\$)	VARIATION 1J (\$)	(%)	VOLUME (100)	VAR. CETTE ANNÉE (%)	52 SEM. HAUT	BAS	DIV. ANN.
TÉLÉCOMS	866,18	pts	0,34	2,65				
▲ Rogers (RCI.B)	35,04	0,39	1,13	13 855	1,27	41,64	33,29	1,42
BCE (BCE)	35,61	0,11	0,31	13 544	0,76	36,74	29,29	1,97
Telus (T)	48,71	-0,07	-0,14	5 922	7,10	50,28	36,80	2,10
SERVICES PUBLICS	1 882,31	pts	-0,14	-1,76				
▲ Brookfield Renew. (BRC.U)	22,47	0,28	1,26	1 018	8,92	23,69	18,76	1,30
Valener (VNR)	16,64	0,00	0,00	267	-2,69	18,37	15,25	1,00
Homberg (HCR.U)	12,33	0,09	-0,72	1 123	11,28	12,48	9,67	0,95
INDUSTRIELLES	1 360,30	pts	-0,17	4,89				
▲ Air Canada (AC.B)	2,32	0,04	1,75	41 116	-32,75	4,09	1,40	0,00
▲ Ace Aviation (ACE.A)	11,64	0,13	1,13	29	-8,99	13,53	7,65	0,00
Canadien National (CNR)	70,94	0,32	0,45	9 240	6,92	74,00	56,80	1,30
SNC-Lavalin (SNC)	53,40	0,10	0,19	2 261	-10,66	63,23	41,59	0,84
CAE (CAE)	12,36	0,02	0,16	2 610	7,38	13,36	9,00	0,16
Canadien Pacifique (CP)	60,12	0,05	0,08	7 388	-6,96	69,48	53,57	1,08
Quinc. Richelieu (RCH)	30,17	0,01	0,03	551	-1,28	31,75	21,55	0,44
Genivar (GNV)	30,20	-0,20	-0,66	548	-0,76	34,55	24,11	1,50
Transforce (TFI)	12,90	-0,09	-0,69	2 832	2,71	14,35	8,53	0,40
Chorus Aviation (CHR.B)	5,32	-0,05	-0,93	1 805	2,31	5,89	3,58	0,60
Velan (VLN)	15,25	-0,15	-0,97	2	13,81	16,98	12,51	0,32
▼ Stella-Jones (SJ)	39,46	-0,74	-1,84	35	18,53	42,74	24,60	0,48
▼ Bombardier (BBD.B)	6,77	-0,16	-2,31	42 671	35,14	7,29	4,25	1,01
▼ Transcontinental (TCL.A)	14,59	-0,48	-3,19	643	-8,81	17,25	11,44	0,44
▼ GLV (GLV.A)	8,20	-0,29	-3,42	98	8,32	10,35	6,22	0,00
CONSOMMATION AUTRE	1 048,69	pts	-0,36	-4,23				
▲ Gildan (GIL)	32,80	2,14	6,98	10 269	15,70	33,26	26,51	0,31
▲ Tim Hortons (THI)	44,85	1,04	2,37	5 542	9,12	46,05	32,30	0,68
Cogeco Câble (CCA)	44,20	0,01	0,02	1 018	7,75	45,67	32,38	0,68
BMTc (GBT.A)	23,00	0,00	0,00	33	12,20	24,10	16,80	0,24
Dorel (DII.B)	31,73	0,00	0,00	351	-8,03	39,35	27,64	0,61
Rona (RON)	13,67	0,00	0,00	1 039	-3,19	17,73	12,65	0,14
Cogeco (CGO)	42,24	-0,07	-0,17	128	12,67	43,97	26,50	0,48
Le Châtea (CTU.A)	10,84	-0,06	-0,55	317	-5,74	15,00	10,50	0,70
Uni-Select (UNS)	27,01	-0,19	-0,70	60	-0,33	29,50	25,10	0,48
TVA (TVA.B)	14,03	-0,12	-0,85	14	-4,49	14,98	11,26	0,20
▼ Quebecor (QBR.B)	33,24	-0,42	-1,25	210	-11,64	39,62	31,36	0,20
▼ Shaw (SJR.B)	20,57	-0,26	-1,25	5 704	-3,65	23,50	18,37	0,92
▼ Reitmans (RET.A)	17,08	-0,22	-1,27	1 236	-8,47	20,00	16,60	0,80
▼ Groupe Aeroplan (AER)	13,00	-0,17	-1,29	3 590	-4,90	14,14	8,61	0,50
▼ Astral Media (ACM.A)	37,05	-0,70	-1,85	415	-11,79	42,80	33,50	0,75
▼ Magna (MG)	43,66	-0,99	-2,22	13 718	-15,89	61,65	31,43	1,01
▼ Yellow Média (YLO)	4,81	-0,16	-3,22	41 182	-22,42	6,98	4,71	0,65
▼ Transat (TRZ.B)	11,50	-0,39	-3,28	1 207	-38,83	19,97	9,75	0,00
CONSOMMATION COURANTE	1 703,41	pts	-0,62	1,74				
Couche-Tard (ATD.B)	25,65	0,05	0,20	3 206	-5,21	27,63	17,51	0,20
Dollarama (DOL)	29,81	0,03	0,10	1 263	3,54	31,25	22,78	0,00
Molson Coors (TPX.B)	45,00	0,00	0,00	21	-10,80	51,75	42,26	1,10
Jean Coutu (PICA)	10,24	-0,03	-0,29	741	6,33	10,63	7,88	0,22
Weston (George) (WN)	67,07	-0,35	-0,52	907	-12,31	78,03	63,68	1,44
Metro (MRU.A)	45,85	-0,28	-0,61	3 393	1,44	47,47	40,57	0,77
Lassonde (LAS.A)	65,60	-0,41	-0,62	2	12,62	67,50	51,00	1,16
Shoppers Drug Mart (SC)	40,70	-0,38	-0,93	3 244	2,96	41,60	32,57	1,00
▼ Saputo (SAP)	41,93	-0,47	-1,11	3 908	5,94	44,58	27,03	0,64
▼ Loblaw (L)	38,69	-0,57	-1,45	2 833	-4,16	44,98	36,50	0,84
TECHNOLOGIES	222,66	pts	-0,71	-3,30				
Exfo (EXF)	7,88	0,07	0,90	1 339	11,46	12,84	5,00	0,00
CGI (GIB.A)	20,21	0,16	0,80	8 632	17,50	21,25	14,34	0,00
▼ Research in Motion (RIM)	51,63	-0,67	-1,28	14 722	-11,09	74,73	44,94	0,00
SANTÉ	755,94	pts	-0,81	54,95				
▲ Theratechnologie (TH)	4,61	0,05	1,10	879	-15,72	6,15	1,83	0,00
Atrium Inno. (ATB)	16,01	-0,07	-0,44	167	5,19	17,00	13,75	0,00
Valeant Pharma (VRX)	50,64	-0,38	-0,74	3 742	79,07	53,01	13,79	0,00
▼ Paladin Labs (PLB)	36,91	-1,08	-2,84	254	12,36	38,90	19,99	0,00
FINANCE	1 764,79	pts	-0,92	5,90				
Ind. Alliance (IAG)	41,20	0,25	0,61	1 065	11,93	42,02	29,69	0,98
Great-West (GWO)	26,43	-0,02	-0,08	2 951	0,11	28,50	23,37	1,23
Banque de Montréal (BMO)	61,90	-0,21	-0,34	14 493	7,69	65,71	54,35	2,80
Banque CIBC (CM)	83,20	-0,32	-0,38	8 455	6,22	85,56	65,05	3,48
Banque Nationale (NA)	76,14	-0,33	-0,43	4 729	11,12	81,90	54,40	2,64
Cominar (CUF.U)	22,38	-0,31	-0,58	693	7,44	22,88	17,53	1,44
Banque Royale (RY)	59,80	-0,40	-0,66	28 945	14,30	62,89	48,85	2,00
Banque Laurentienne (LB)	48,57	-0,42	-0,86	460	1,06	55,87	41,26	1,56
Banque Scotia (BNS)	57,50	-0,50	-0,86	15 783	0,70	61,28	47,71	2,08
Brookfield Asset (BAM.A)	30,44	-0,28	-0,91	8 183	-8,31	33,95	23,01	0,52
▼ Sun Life (SLF)	29,71	-0,36	-1,20	10 930	-1,33	34,39	23,58	1,44
▼ Power Corporation (POW)	28,13	-0,35	-1,23	3 733	1,66	30,29	24,98	1,16
▼ Financière Power (PWF)	30,54	-0,49	-1,32	2 766	-0,62	32,90	27,00	1,40
▼ Financière Manuvie (MFC)	16,46	-0,21	-1,44	48 749	-4,02	20,14	11,27	0,52
▼ Banque TD (TD)	82,67	-1,68	-1,99	23 753	11,34	86,82	67,63	2,64
▼ IGM Financial (IGM)	47,70	-1,41	-2,87	2 239	9,76	49,42	36,71	2,05
MATÉRIAUX	4 016,43	pts	-1,64	-2,06				
▲ Domtar (UFS)	83,19	1,04	1,27	507	9,91	92,71	48,85	1,01
Cons. Thompson (CLM)	17,12	0,00	0,00	12 674	21,50	17,95	6,76	0,00
Agnico-Eagle (AEM)	62,61	-0,06	-0,10	7 703	-18,26	88,52	56,08	0,65
Goldcorp (G)	50,98	-0,08	-0,16	33 817	11,12	52,24	38,78	0,41
Canam (CAM)	8,62	-0,02	-0,23	139	18,57	9,81	6,65	0,16
Barrick (ABX)	50,35	-0,31	-0,61	26 942	-5,21	55,99	38,86	0,49
▼ Agrium (AGU)	85,69	-1,11	-1,28	6 767	-6,35	98,02	51,39	0,12
▼ Potash (PGT)	53,99	-0,73	-1,33	20 573	4,87	63,19	29,56	0,28
▼ Ivanhoe (IWN)	25,09	-0,43	-1,63	3 110	12,83	28,98	12,41	0,00
▼ Kinross (K)	15,95	-0,28	-1,82	59 491	-20,20	19,98	14,11	0,10
▼ Iamgold (IMG)	21,08	-0,50	-2,32	9 485	18,76	22,79	14,75	0,08
▼ Osisko (OSK)	12,42	-0,37	-2,89	46 400	-14,46	16,39	8,85	0,00
▼ Cascades (CAS)	7,25	-0,26	-3,46	1 683	8,21	8,24	5,71	0,16
▼ Teck Res. (TCK.B)	51,87	-1,96	-3,64	34 863	-16,05	64,62	30,25	0,60
▼ Semafo (SMF)	8,36	-0,38	-4,35	19 481	-22,23	14,44	5,47	0,00
▼ Tembec (TMB)	5,68	-0,38	-6,27	2 400	32,71	6,40	1,58	0,00
ÉNERGIE	3 251,33	pts	-2,54	3,54				
Enbridge (ENB)	59,46	0,08	0,13	6 840	5,67	61,00	46,10	1,96
Transcanada (TRP)	39,37	-0,08	-0,20	13 351	3,63	39,95	30,01	1,68
Encana (ECA)	31,60	-0,25	-0,78	26 137	8,63	35,79	27,70	0,81
▼ Imperial Oil (IMO)	50,05	-0,98	-1,92	7 573	23,34	54,00	36,95	0,44
▼ Cameco (CCO)	27,16	-0,57	-2,06	27 616	-32,61	44,28	21,64	0,40
▼ Can Natural Res. (CNO)	44,34	-1,22	-2,68	41 715	-0,02	50,50	31,97	0,36
▼ Talisman Energy (TLM)	22,33	-0,72	-3,12	36 935	0,95	24,82	15,71	0,25
▼ Nexen (NXY)	22,62	-0,77	-3,29	17 297	-0,79	27,11	18,33	0,20
▼ Suncor Energy (SU)	42,05	-1,46	-3,36	64 819	9,85	47,27	29,91	0,40
▼ Cenovus (CVE)	36,11	-1,28	-3,42	24 854	8,50	38,98	25,83	0,80
▼ Husky Energy (HSE)	27,80	-1,15	-3,97	12 105	4,71	30,67	24,21	1,20
▼ Canadian Oil Sands (COS)	31,02	-1,38	-4,26	18 938	17,28	33,94	24,24	0,80

ÉTATS-UNIS LES GÉANTS (QUOTIDI

LA PRESSE AFFAIRES INVESTIR

DENRÉES

	FERMETURE	VARIATION (%)	
		1 JOUR	1 AN
Blé (\$ US/boisseau)	7,60	-4,85	62,37
Cacao (\$ US/livre)	1,38	1,03	4,59
Café (\$ US/livre)	2,74	-0,29	105,02
Mais (\$ US/boisseau)	7,53	-3,03	116,08
Soya (\$ US/boisseau)	13,30	-2,83	38,52
Sucre (\$ US/livre)	0,26	-1,77	54,66

ÉNERGIE

	FERMETURE	VARIATION (%)	
		1 JOUR	1 AN
Essence (\$ US/gallon)	3,17	-0,83	38,24
Gaz naturel (\$ US/gigajoule)	3,88	-0,39	2,10
Mazout (\$ US/gallon)	3,18	-2,31	43,19

Source : New York Mercantile Exchange (NYMEX)

MÉTaux

	FERMETURE	VARIATION (%)	
		1 J	1 AN
Aluminium (\$ US/livre)	1,20	-0,70	10,67
Argent (\$ US/once)	40,04	-1,42	117,42
Cuivre (\$ US/livre)	4,39	-1,13	22,18
Étain (\$ US/livre)	14,97	-0,77	76,52
Nickel (\$ US/livre)	12,30	-1,11	6,00
Palladium (\$ US/once)	761,20	-3,43	45,23
Platine (\$ US/once)	1 779,00	-1,14	2,52
Plomb (\$ US/livre)	1,31	-2,01	24,41
Zinc (\$ US/livre)	1,12	-1,22	3,57

Source : London Metal Exchange

LES OBLIGATIONS

	COUPON	ÉCHÉANCE	PRIX	REND. VAR.
LE GOUVERNEMENT DU CANADA				
Canada	6,00	01-06-11	100,67	0,93 0,00
Canada	10,25	15-03-14	122,74	2,16 0,28
Canada	9,75	01-06-21	153,67	3,43 0,77
Canada	8,00	01-06-23	142,90	3,60 0,84
Canada	8,00	01-06-27	151,35	3,73 0,82
Canada	5,75	01-06-29	125,47	3,79 0,79
LES PROVINCES				
Hydro Québec	11,00	15-08-20	152,82	4,12 0,65
Manitoba	7,75	22-12-25	136,02	4,39 0,63
New Brunswick	6,00	27-12-17	114,20	3,59 0,49
Newfoundland	6,15	17-04-28	118,97	4,53 0,49
Nova Scotia	6,60	01-06-27	123,41	4,53 0,48
Ontario	6,25	25-08-28	119,62	4,59 0,50
Ontario Hydro	7,45	31-03-13	112,01	1,22 0,15
Ontario Hydro	8,50	26-05-25	142,10	4,45 0,63
Ontario Hydro	8,25	22-06-26	140,79	4,50 0,63
P E I	8,50	27-10-15	122,84	3,06 0,42
Québec	6,00	01-10-29	117,09	4,61 0,51
LES CORPORATIONS				
Bell Canada	7,00	24-09-27	109,65	6,06 0,57
Bombardier	7,35	22-12-26	104,00	6,92 0,00
Cons Gas	6,10	19-05-28	111,73	5,06 0,63
Gtaa	6,45	03-12-27	113,86	5,19 0,59
Investors Gr	6,65	13-12-27	108,28	5,86 0,58
Wtcoast Éne	6,75	15-12-27	115,55	5,32 0,60

TAUX D'INTÉRÊT

	FERMETURE	RENDEMENT	
		SEM.	ANNÉE
CANADA			
Taux d'escompte	1,25	0,00	0,75
Taux préférentiel	3,00	0,00	0,75
Fonds à un jour	1,00	0,00	0,75
Bons du Trésor (3 mois)	0,97	0,00	0,70
Obligations (2 ans)	1,86	-0,01	0,00
Obligations (10 ans)	3,41	0,04	-0,25
ÉTATS-UNIS			
Taux d'escompte	0,75	0,00	0,00
Taux préférentiel	3,25	0,00	0,00
Fed funds	0,25	0,00	0,00
Bons du trésor (3 mois)	0,05	-0,02	-0,09
Obligations (2 ans)	0,74	-0,07	-0,29
Obligations (10 ans)	3,49	0,01	-0,35

OR

New York

1 452,90 \$ US

Variation 1 JOUR -14,50 \$ US

Variation 1 SEM. +0,08 %

Variation 1 AN +25,08 %

DOLLAR CANADIEN

EN CENTS US > 12 mois

103,83 ¢US

VARIATION -0,72 ¢

SOMME REQUISE POUR ACHETER

Un dollar US 96,31 ¢

EN EURO > 12 mois

0,7174 €

VARIATION -0,0067 €

SOMME REQUISE POUR ACHETER

Un euro 1,3940 \$

LES DEVISES DANS LE MONDE

Afrique du Sud	1 \$ vaut	7,00 rands
Australie	1 \$ vaut	1,00 dollar
Brésil	1 \$ vaut	1,65 real
Chine	1 \$ vaut	6,79 renminbis
Grande-Bretagne	1 \$ vaut	0,64 livre
Hong-Kong	1 \$ vaut	8,07 dollars
Inde	1 \$ vaut	46,08 roupies
Israël	1 \$ vaut	3,56 n.shekels
Japon	1 \$ vaut	86,77 yens
Liban	1 \$ vaut	144 827,07 livres
Mexique	1 \$ vaut	12,29 pesos
Norvège	1 \$ vaut	5,68 couronnes
Nouvelle-Zélande	1 \$ vaut	1,33 dollar
Russie	1 \$ vaut	29,23 roubles
Suède	1 \$ vaut	6,54 couronnes
Suisse	1 \$ vaut	0,93 franc

Nouvelle culbute pour le TSX

D'APRÈS AFP ET PC

REVUE BOURSIÈRE

TORONTO — La Bourse de Toronto a encore culbuté hier, alors que certains acteurs du marché se demandaient si le récent boom des cours des matières premières n'avait pas touché à sa fin.

L'indice composé S & P/TSX a chuté de 195,46 points, soit 1,4 %, terminant la journée avec 13 801,4 points.

Le dollar canadien s'est déprécié de 0,72 cent US à

103,83 cents US après que la Banque du Canada eut indiqué, en matinée, qu'elle laissait son taux directeur inchangé à un pour cent.

Pétrole

Le cours du pétrole brut a dégringolé de 3,67 \$ US à 106,25 \$ US le baril à la Bourse des matières premières de New York. La firme Goldman Sachs a indiqué que le prix du baril était à la veille de connaître une « retraite significative » après que les soulèvements politiques au Moyen-Orient l'eurent fait grimper d'environ 30 % depuis la mi-février.

L'action d'EnCana glissait de 25 cents à 31,60 \$ tandis que celle de Suncor Energy plongeait de 1,46 \$ à 42,05 \$.

Bourses américaines

Sur Wall Street, la Bourse de New York a fini en nette baisse, les investisseurs s'inquiétant d'un démarrage décevant pour la saison des résultats de sociétés et de la gravité de la crise nucléaire au Japon: le Dow Jones a perdu 0,95 % et le NASDAQ 0,96 %.

Selon les chiffres définitifs de clôture, le Dow Jones a lâché 117,53 points à 12 263,58 points et le NASDAQ, 26,72

points à 2744,79 points.

L'indice élargi Standard & Poor's 500 a abandonné 0,78 % (10,30 points) à 1314,16 points.

« La Bourse a résisté au Japon, à la crise en Libye. De plus en plus d'investisseurs s'attendent à une correction soutenue, entre 7 % et 10 %, et se disent que c'est peut-être le moment où elle va avoir lieu », a commenté Clément Décombe, de Meeschaert Capital Markets.

La saison des résultats de sociétés américaines pour le premier trimestre a en outre commencé par une dégringolade: le producteur d'alumi-

nium Alcoa a plongé de 6,02 % à 16,70 \$ US après avoir publié un bénéfice un peu supérieur aux attentes, mais un chiffre d'affaires moins élevé qu'anticipé par les analystes.

Le groupe a dit pâtir de la hausse des prix de l'énergie et des coûts.

« La grande question que tout le monde se pose, c'est dans quelle mesure l'augmentation des cours du pétrole et des matières premières, ainsi que la crise au Japon, vont affecter les résultats. La réponse est venue en partie dans les résultats d'Alcoa », a estimé Hugh Johnson, de Hugh Johnson Advisors.

Les banques JPMorgan Chase (-0,47 %) et Bank of America (-0,15 %), ainsi que le groupe internet Google (-1,17 %) publient leurs résultats d'ici vendredi.

FORAGE MINIER DANS LES LAURENTIDES

La firme de forage étonnée par la controverse

VINCENT BROUSSEAU-POULIOT

La firme de Vancouver embauchée pour forer le sous-sol d'une région touristique des Laurentides s'étonne de l'opposition des élus locaux à quelques jours du début des travaux.

« Nous voulons seulement explorer afin de voir le potentiel du sous-sol québécois. Ce n'est pas logique de ne pas savoir quel est votre potentiel. Je ne pense pas que ce soit la bonne chose à faire de cesser l'exploration », dit Fayz Yacoub, président d'OnTrack Resources, firme de Vancouver embauchée par la société d'exploration minière Pacific Arc Resources, en entrevue à *La Presse Affaires*.

Les premiers travaux d'exploration visant à déterminer la concentration de fer et de titane dans le sous-sol laurentien doivent avoir lieu en avril. Selon OnTrack Resources, il est trop tôt pour spéculer sur l'hypothèse d'exploiter une mine dans la région de Sainte-Adèle et Saint-Hippolyte. « L'exploitation d'une mine dépend de plusieurs facteurs, dont les résultats de l'exploration, le prix des ressources et le financement, dit Fayz Yacoub. Même si toutes les conditions sont réunies, ça pourrait prendre six ou sept ans avant de savoir si le sous-



Les maires de Saint-Hippolyte, Sainte-Adèle et Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, les trois villes concernées par le projet de Pacific Arc Resources, rencontreront lundi prochain la ministre responsable des Laurentides, Michelle Courchesne. La ministre Courchesne ne trouve pas normal que des travaux de forage aient lieu dans une zone de villégiature.

sol permet l'exploitation d'une mine.»

Les explications d'OnTrack Resources ne convainquent pas les maires des trois villes, tous opposés au projet. « Je ne peux pas concevoir qu'une entreprise dépense autant d'argent pour faire des recherches », dit le maire

de Saint-Hippolyte, Bruno Laroche.

Si le maire de Saint-Hippolyte est particulièrement méfiant à l'égard du projet, c'est notamment parce que la préparation des travaux de forage a été réalisée à l'insu des villes. « Ça s'est fait en catimini. J'ai trouvé ça mal-

honnête », dit le maire Laroche, qui a fait adopter la semaine dernière une résolution du conseil municipal demandant à Québec d'interdire l'exploration et l'exploitation minière à Saint-Hippolyte.

L'entreprise responsable des travaux dit privilégier le dialogue avec les maires concernés.

« Nous essayons très fort de rencontrer les maires », dit Fayz Yacoub, d'OnTrack Resources, qui dit faire 95 % de ses travaux dans le sous-sol québécois, notamment sur la Côte-Nord et dans le Nord-du-Québec.

« Je ne sais pas comment ils ont tenté de me joindre, mais peut-être se sont-ils trompés de ville. Je suis pourtant facile d'accès », dit le maire de Saint-Hippolyte, Bruno Laroche.

Au cours des dernières semaines, OnTrack Ressources a annulé trois rencontres à l'hôtel de ville de Saint-Hippolyte, selon le maire Laroche. OnTrack Ressources devrait toutefois être présent demain à la première séance d'information organisée par la Ville de Saint-Hippolyte.

Les maires de Saint-Hippolyte, Sainte-Adèle et Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, les trois villes concernées par le projet de Pacific Arc Resources, rencontreront lundi prochain la ministre responsable des Laurentides, Michelle Courchesne. La ministre Courchesne ne trouve pas normal que des travaux de forage aient lieu dans une zone de villégiature. « Ce site-là est au cœur même de la zone de villégiature qui constitue l'économie de cette partie des Laurentides. Il y a là une zone de sensibilité extrêmement grave », a-t-elle dit à *La Presse Affaires* la semaine dernière.

Les investisseurs canadiens s'arrachent les titres américains

BLOOMBERG

Les investisseurs canadiens achètent des actions américaines au rythme le plus soutenu en six ans, alors que l'évaluation des sociétés de l'indice de référence de la Bourse de Toronto a grimpé à son niveau le plus élevé par rapport aux valeurs américaines depuis 2002.

Les gestionnaires de patrimoine au Canada responsables d'actifs combinés de 227 milliards US ont acheté pour

288,7 millions de plus d'actions américaines qu'ils en ont vendu au cours des quatre semaines terminées le 23 mars dernier, un sommet par rapport à toute période comparable depuis au moins 2004, démontrent des données compilées par Emerging Portfolio Fund Research Inc. Les titres des sociétés formant l'indice composite Standard & Poor's/Bourse de Toronto (TSX) se transigent à 20,8 fois leurs bénéfices, soit 34 % de plus que le Standard & Poor's 500,

d'après des données compilées par Bloomberg.

Les matières premières et les banques

L'indice S & P/TSX a fait mieux que le S & P 500 chaque année depuis 2003, bondissant de près de cinq fois plus, indiquent des données recueillies par Bloomberg. La hausse de la demande des produits de base a poussé à la hausse les titres des producteurs de pétrole, d'or et de cuivre, et

en outre, le Canada a évité la crise bancaire. Aucun des 34 gestionnaires ayant participé au sondage de Russell Investments en février dernier n'a soutenu que les actions canadiennes étaient bon marché, une première dans l'histoire de ce sondage existant depuis cinq ans.

« Le marché américain représente une meilleure valeur que le marché canadien tout simplement à cause du multiple », avance Daniel L. Bain, qui gère des actifs

de 400 millions CAN à titre de responsable des placements chez Thornmark Asset Management Inc., à Toronto. « Nous avons réduit modestement la pondération des titres canadiens », précise-t-il.

Au cours du dernier trimestre, Thornmark a fait passer de 38 % à 42 % le pourcentage des titres américains dans son fonds d'actions nord-américaines, indique M. Bain.

Les actions canadiennes sont aussi relativement chères parce que le huard a grimpé à un sommet de trois ans, à 1,0497 \$ US le 8 avril dernier, soit 33 % de plus que sa moyenne de 30 ans.

Le dollar canadien a profité du bond de 145 % depuis février 2009 d'un sous-indice regroupant 24 titres du secteur des produits de base.

MOTS CROISÉS JUNIOR

Du lundi au samedi
WWW.HANNEQUART.COM

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1								■				
2						■						
3								■				
4		■			■							
5				■						■		■
6							■					
7						■						
8							■					

- 1** Qui a trop emprunté d'argent. – Examiné de nouveau.
- 2** Texte dans lequel on retrouve souvent des rimes. – Erreurs dans un texte.
- 3** Qui blesse par son caractère dur, sévère. – Comblé de choses agréables.
- 4** On en fait des lingots. – Commencer.
- 5** Qui a été nommé suite à une élection. – Célébrée.
- 6** Rassemble des gens dispersés. – Entêtés.

7 Ce qui est préférable.
– Qui est lourd à porter.

8 Soutient le pied du cavalier. – Groupement religieux dirigé par un gourou.

- 1** Couche superficielle de la peau.
- 2** Il n'en est pas question !
– C'est l'élément de base des fromages.
- 3** Être la conséquence, la suite logique de quelque chose.
- 4** Chef arabe. – Désigne la 3^e personne du singulier.
- 5** Qui t'appartiennent.
– Qui ne varie pas.

- 6** Il faut parfois réfléchir longtemps avant d'en trouver une.
- 7** Ce qui est produit par une action.
- 8** Nouveau-nés.
- 9** Qui est rude au toucher.
- 10** Situation dans laquelle se présente une chose.
– Exprime un bruit sec.
- 11** Ce que l'on met pour couvrir et protéger son corps.
- 12** Se servir de quelque chose. – Abréviation du mot sainte.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	A	T	U	R	A	G	E		S	E	C
2	A	V	I	S	E			A	U	R	O	R
3	R	A	R	E		P	I	R	A	T	E	R
4	A	L	E	R	T	E		O	I	S	I	F
5	D		L		O	U	F		L		N	
6	I	D	I	O	T		E	C	L	A	T	S
7	S	U	R	S	A	U	T		E	M	E	U
8		R	E	E	L		E	T	R	I	E	R

par Isabelle Vadeboncoeur

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Thème : Proverbe italien

du dernier numéro

**Le vrai courage ne se laisse
jamais abattre.** — Citation de
Fénelon

[illegible]

DEFAULTS | Un mot de 6 lettres

APRE	ENTETEE	MORGUE	SEDUIRE
ATROCE	ENVIER	MOU	SNOBISME
BAS	GORET	NOIRE	SOT
BETE	GRAVE	OBSCENE	TAREE
CRU	GRINCHEUX	ODIEUSE	TEIGNEUSE
DEDAIN	HAINE	ORGUEIL	TETUE
DEGRE	HONTEUX	PAON	VEULE
DIFFORME	IMMORALITE	PESTE	VICE
DUPERIE	IMPOLIE	RADINE	VIL
DUR	INFIDELITE	RECHE	VOL
ECERVELEE	INGRAT	REQUIN	
EFFRONTÉE	LEGERETE	REVECHE	
EGOISME	LOURDE	ROGUE	
EHONTEE	MENTIR	SECHE	

SOLUTION
du dernier numéro | **QUEENSLAND**

Du lundi au samedi
WWW.HANNEQUART.COM

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1							■					
2					■							
3							■					
4				■							■	
5												
6	■		■					■		■		■
7						■						
8		■		■					■			
9						■						
10								■				
11						■						
12								■				

- 1** Cochon – Solidement établi.
- 2** Un sens – Unité de mesure de superficie.
- 3** Résidu solide de l'orge qui a servi à fabriquer la bière – Parler très fort.
- 4** Philosophe allemand – Maladies héréditaires.
- 5** Action de rendre semblable.
- 6** Contrôle périodique.
- 7** Champignons – Singe à courte queue.
- 8** Étable à porcs – Célèbre boxeur américain.
- 9** Circule à Abuja – Copiée.
- 10** Servent à l'entretien du cuir – Bruit violent.
- 11** Hisse – État d'une voix d'enfant à la puberté.
- 12** Provision – Issues.

1 Eau-de-vie de grain
– Prolifération anarchique de cellules.

- 2 L'Europe et l'Asie
– Élytre.
- 3 Vétilles – Fruits.
- 4 Inflammation du rectum
– Plante voisine du
navet.
- 5 Ce qui annonce quelque
chose.
- 6 Mère d'Achille.
- 7 Philanthropie.
- 8 Capitale du Ghana
– Onomatopée.
- 9 Partie d'une fugue
– Leur langue est proche
du malais.
- 10 Compris – Abominable.
- 11 Rage – Grande richesse.
- 12 Petit oiseau – Meubles.

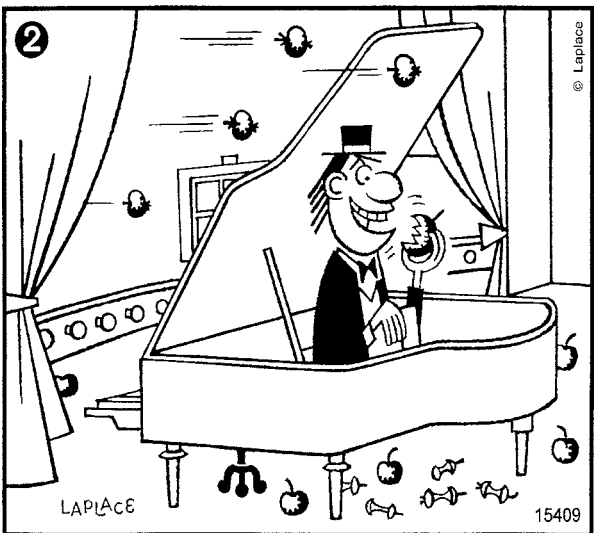
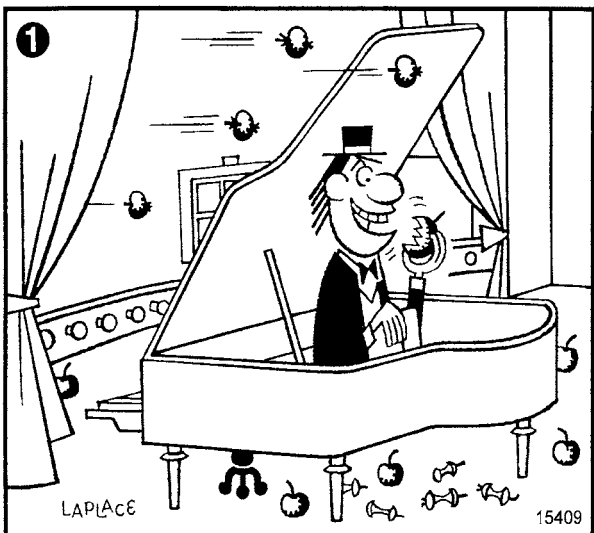
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	V	I	G	I	L	E		Q	C	I	S	
2	E	D	E	N		S	A	S	H	I	M	I
3	R	E	N	T	E	S		S	A	L	I	R
4	G	E	R	E		O	B	E	S	I	T	E
5	E		E	N	C	R	O	O	T	E	E	S
6	R	E	S	T	O		A	X	E	N		
7		P	I	R	E	S		T	A	T	A	
8	B	I	S	O	N	S		H	E	P		B
9	A	G	E	N	E	S	I	E		P	S	Y
10	S	O	I	N		A	D	M	I	R	E	S
11	E	N	N	E	M	I	E		S	E	R	S
12	R	E	E	F		F	M	P	O	T	F	E

<u>VEILLARD</u> <u>RESPECTABLE</u> <u>ARGUMENTATION</u>	<u>FAMILIER</u> <u>ATOME</u>	<u>PLUS DE 300 JOURS</u> <u>IL BRILLE</u>	<u>CHAGRINER</u> <u>FRIANDISE</u>	<u>FAUTE LÉGÈRE</u>	<u>ÉNERVANT</u> <u>À NOUS</u>
<u>COMPÉTITION SPORTIVE</u> <u>DÉCORÉ</u>		<u>VOISIN DU BOA</u> <u>ENTOURÉ D'EAU</u>		<u>CALLOSITÉ</u>	
<u>DÉBIT DE BOISSONS</u>	<u>MATIÈRE À BOUCHONS</u> <u>INNO-CENTER</u>		<u>DÉPOURVUS D'ATTRAIT</u> <u>DOSE DE RADIATIONS</u>	<u>PARTIE DU CHEVAL</u> <u>À CET ENDROIT</u>	
<u>SURIS</u> <u>OBTENU AVEC DE L'ARGENT</u>		<u>SE DIT D'UN DROIT</u>		<u>CENT UN</u> <u>PARTIE DE FLûTE</u>	<u>GRANDS TERRIERS ANGLAIS</u>
<u>CRIS</u> <u>SOUS-FAÇON</u>		<u>CHANGE DE VOIX</u> <u>TRISTE MONUMENT</u>	<u>ACTIF ET PASSIF</u> <u>ÉRODER</u>	<u>ON Y DORT</u> <u>POIVROT</u>	
<u>BLOCAGE</u> <u>DÉSIGNER</u>		<u>COUPER</u> <u>CHEVILLE</u>		<u>CLAMEUR</u>	<u>ÉMINENCE</u> <u>TROUBLES</u>
<u>PARTIE DE FEUILLE</u> <u>MENTIONNÉE</u>		<u>TROISIÈME DE SEPT</u> <u>DRAME POPULAIRE</u>	<u>OEUVRE LITTÉRAIRE</u> <u>ROUE À GORGE</u>		
<u>RACONTE</u> <u>SA CAPTALE EST LIMA</u>		<u>AMUSANT</u>		<u>RÉFUTER</u>	
		<u>ELLE A DES SABOTS</u>			

Solution du dernier numéro

[illegible]

Ces deux dessins sont en apparence identiques.
En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.



SOLUTION

1 Forme de l'oreille du pianiste. 2 Revers de sa manche gauche
non indiquée. 3 L'intérieur de la caisse du piano est incomplet. 4
Le pied droit du piano. 5 Le pied du tabouret est plus mince. 6
La queue de la pomme derrière le rideau de gauche. 7 L'ampoule
de droite. 8 Coin du mur sous le rideau de droite.

Du lundi au vendredi
MICHEL HANNEQUART

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2								■				
3				■								
4						■						
5									■		■	
6					■		■					
7		■						■				
8			■							■		■
9						■						
10									■			
11					■							
12							■					

- 1 Beaucoup.
- 2 Vif – Capitale des Samoa.
- 3 Roue – Baies un peu acides.
- 4 Enregistrer – Hommes grossiers et stupides.
- 5 Foyer d'un four de céramiste.
- 6 Devine – Immensité.
- 7 Muse de la Poésie lyrique – Matière pesante.
- 8 Une vraie peau de vache – Interdit.
- 9 Bâti – Bruit sec.
- 10 Écrivain – Résine malodorante.
- 11 Mouvement – Outil.
- 12 Puer – Cassiers.

- 1 Sacs de chasseurs.
- 2 Cavalier – Pas graphique.
- 3 Arbre – Peuple de Bornéo.
- 4 C'est-à-dire – Adresse à se conduire en société.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	A	T	A	S	T	R	O	P	H	E	S
2	H	O	R	A	I	R	E	A	A	T	O	
3	A	R	E		L	A	C	E	R	E	E	S
4	S	T	U	C		J	U	P	E		T	I
5	S	E	I	C	H	E		A	I	D	E	E
6	E	A	L		E	T	O	I	L	E		S
7	C	A	S	E	R		I	S	L	A	M	
8	R	N		N	A	G	E		E	M	U	S
9	O	O	R	T		U	S	A		B	R	U
10	I	D	O	I	N	E		C	O	U	I	C
11	S	I	T	E		R	A	I	L	L	E	R
12	E	N	E	R	V		S	T	E	R		F